



**« *Prévention du décrochage scolaire et  
entrée dans la vie active* »**

**RAPPORT D'ÉVALUATION**

**COPAS**

Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et de la Vie associative  
Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse  
95 avenue de France – 75650 Paris cedex 13  
[www.jeunes.gouv.fr/experimentation-jeunesse](http://www.jeunes.gouv.fr/experimentation-jeunesse)



---

Cette évaluation a été financée par le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse dans le cadre de l'appel à projets n°1 (axe 1, programme 2) lancé en avril 2009 par le Ministère chargé de la jeunesse.

Le fonds d'expérimentation est destiné à favoriser la réussite scolaire des élèves et améliorer l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de moins de vingt-cinq ans. Il a pour ambition de tester de nouvelles politiques de jeunesse grâce à la méthodologie de l'expérimentation sociale. A cette fin, il impulse et soutient des initiatives innovantes, sur différents territoires et selon des modalités variables et rigoureusement évaluées. Les conclusions des évaluations externes guideront les réflexions nationales et locales sur de possibles généralisations ou extensions de dispositifs à d'autres territoires.

Les résultats de cette étude n'engagent que leurs auteurs, et ne sauraient en aucun cas engager le Ministère.

Ministère de l'éducation nationale de la jeunesse et de la vie associative  
Secrétariat d'État chargé de la jeunesse et de la vie associative  
Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative

Mission d'animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse  
95, avenue de France 75 650 Paris Cedex 13  
Téléphone : 01 40 45 93 22  
<http://www.experimentationsociale.fr>

Pour plus d'informations sur le déroulement du projet, vous pouvez consulter sur le site [www.experimentationsociale.fr](http://www.experimentationsociale.fr) la note de restitution finale soumise au FEJ par le porteur de projet .



# ***Prévention du décrochage et entrée dans la vie active***

### Structure porteuse du projet

- *Rectorat de l'Académie de Rouen, Monsieur Auber, CSAIO*
- *Mission locale de l'agglomération Rouennaise, Madame Annie Jeanne, directrice de la Mission Locale de Rouen)*
- *Association régionale des missions locales de Haute-Normandie, Madame Sylvie Saintemarie, animatrice Régionale des Missions Locales de Haute-Normandie*
- *Coordonnateur du projet expérimental : Gil Cottenet.*

### Structure porteuse de l'évaluation

**COPAS** (conseil en pratiques et analyses sociales – SCOP)

Samuel Thyron, consultant

Durée d'expérimentation : 28 mois (du 1<sup>er</sup> septembre 2009 au 31 décembre 2011)

Date de remise du rapport d'évaluation : 31 mars 2012



## RÉSUMÉ

Intitulé « *prévention du décrochage et entrée dans la vie active* », le projet expérimental haut normand avait pour but d'initier en 2,5 ans de nouvelles méthodes de travail (partenariat institutionnel et mise en réseau opérationnel renforcés en particulier entre les missions locales, les CIO et la MGI) pour améliorer le repérage des jeunes décrochés/décrocheurs d'une part et l'accompagnement dans la vie active d'autre part.

### **Un projet qui a permis de « potentialiser » l'existant...**

À défaut d'une mise à disposition et de l'utilisation d'une base de données nationale (interconnexions des bases de l'Éducation Nationale, des missions locales, des CFA, etc.) qui était attendue dès septembre 2009, les acteurs de la zone pilote ont développé leurs propres outils. Les difficultés techniques et méthodologiques à surmonter ont de fait demandé du temps tout en participant à structurer le partenariat autour d'un objet très concret et précis.

Parallèlement, l'investissement des partenaires dans la formalisation de protocoles communs et harmonisés de repérage et de suivi ont permis d'activer de manière plus fluide et réactive les réponses que chaque partenaire était susceptible d'apporter. Les comités techniques locaux ont ainsi permis à partir de l'examen de listes croisées de jeunes sortis du système de formation initiale, de proposer à chaque jeune repéré en commun une réinscription dans le droit commun (rescolarisation, apprentissage, projet professionnel, etc.). L'amélioration progressive du repérage (qualité et fiabilité des données en deuxième année) a ainsi permis d'évaluer un réel impact (498 jeunes repérés en commun sur la zone pilote en année 1, 715 en année 2 ; tendance de montée en puissance également observable au niveau régional). Quant aux réponses innovantes, elles ont été testées à travers la mise en place de « plateformes d'accueil et d'orientation » qui ont permis d'expérimenter de nouvelles formes de travail malgré leur faible impact et une difficile appréciation des effets qu'elles ont induits.

### **... mais centré sur les décrochés et assorti d'une difficile appréciation des effets**

Alors que le projet visait les décrochés ET les décrocheurs, ces derniers n'ont pas directement été impactés, limitant l'atteinte des objectifs initiaux du projet (la mobilisation des EPLE ayant été centrée sur le signalement des élèves ayant quitté les établissements et dans une moindre mesure en cours ou en risque de décrochage). Il en est de même quant à l'amélioration de la connaissance du décrochage (caractérisation du phénomène, facteurs, etc.) sachant que cet objectif aurait demandé d'autres méthodes/investigations et plus de temps que les 28 mois d'expérimentation). Quant à la mesure des effets des actions proposées (qu'elles soient ordinaires ou « nouvelles » comme les plateformes d'accueil et d'orientation), elle reste à ce jour difficilement appréciable.

### **Des résultats (fiabilité du repérage, qualité de la coordination, optimisation des réponses de droit commun) imputables au renforcement du partenariat**

Il n'en demeure pas moins que l'effet attendu de l'expérimentation a été globalement atteint dans la mesure où le renforcement du partenariat a objectivement produit un effet levier (même partiel à ce stade) au sujet d'un enjeu social et éducatif majeur.

À ce titre, la capacité et la réactivité des partenaires haut normands à avoir mis en place les « plateformes de suivi et d'appui aux décrocheurs » en est l'indicateur le plus significatif et ce malgré le fait que la circulaire les instaurant (n° 2011-028 du 9-2-2011) a largement percuté le sens et la finalité de l'expérimentation (transférabilité et généralisation avant communication et partage des résultats de l'évaluation).



## NOTE DE SYNTHÈSE

---

## L'expérimentation

### *L'ambition du projet « prévention du décrochage scolaire et entrée dans la vie active » et le cadre de l'évaluation*

Dans le cadre des expérimentations (axe 1 : « réduire les sorties prématurées du système de formation initiale » / programme 2 : « prévenir le décrochage scolaire et organiser les collaborations pour suivre les jeunes décrocheurs »), les porteurs de projet haut normand ont établi leur stratégie sur le partenariat et la coopération entre les différents réseaux (MGI, CIO, Missions locales, EPLE, CFA...) et son effet levier potentiel pour répondre à l'objectif gouvernemental qu'« *aucun jeune ne sorte du système de formation initiale sans qu'un accompagnement adapté à ses besoins et un suivi ne soit préparé et mis en place pour la poursuite de son parcours vers une formation, un emploi ou toute autre activité destinée à faciliter sa qualification et son insertion professionnelle*<sup>1</sup> »

Autrement dit, la finalité du projet était de tester et d'initier une méthodologie de travail renouvelée (partenariat renforcé) pour améliorer les modalités de repérage des jeunes décrochés/décrocheurs d'une part et l'accompagnement dans la vie active d'autre part.

En conséquence, l'évaluation s'est « logiquement » centrée prioritairement sur trois objets :

- √ La qualité du partenariat : instances de coordination, plateforme partenariale, groupe de pilotage régional, animation du réseau par le coordonnateur du projet, information et mobilisation des acteurs, effectivité de la capitalisation, etc.
- √ l'efficacité du repérage : outils, croisement des données, circulation des informations, etc.
- √ la pertinence et la cohérence de l'offre (les réponses apportées aux décrocheurs/décrochés) : accueil et accompagnement spécifiques de jeunes via la mise en place de plateformes partenariale d'accueil et d'orientation et activation de réponses de droit commun.

### *Les attendus : objectifs stratégiques, moyens et actions du projet*

#### **Une double ambition (objectifs stratégiques) :**

- La prévention du décrochage scolaire *via* un croisement des informations relatives aux jeunes en voie de décrochage scolaire qui permettra de soutenir les établissements dans leur rôle auprès des élèves en difficulté et d'engager les actions nécessaires au maintien en scolarité
- L'accompagnement lors de l'entrée dans la vie active *via* un accompagnement adapté aux attentes et aux besoins des jeunes « décrochés » ayant rompu les amarres avec l'école (engager au plus tôt la construction des étapes d'un parcours d'insertion professionnelle et sociale).

Les modes de travail et de pilotage attendus :

- Le projet vise à expérimenter une méthodologie de travail partenarial renouvelée, visant à donner une nouvelle impulsion (en renforçant les modalités de repérage des jeunes) et à améliorer les outils de liaison.
- Une amélioration majeure portera sur l'intervention rapide et coordonnée des acteurs de l'orientation et de l'insertion, corrélée à des échanges réguliers d'information sur les cas concrets.
- Le développement d'une culture commune aux réseaux permettra de mettre en tension et de donner corps au concept de service public de l'orientation dans le cadre d'un système de pilotage harmonisé.

#### **Des actions et des moyens clairement identifiés pour atteindre les objectifs**

- √ *Concernant le partenariat et la coordination renforcée*
- Un Groupe de Pilotage Régional (comité de pilotage) avec déclinaison en comité technique sur

<sup>1</sup> Cf. objectifs des expérimentations, programme national d'expérimentations pour les jeunes, premier appel à projet 6 avril 2009, p.2

la zone pilote (les deux BEF de Rouen) et sur les autres bassins (comités techniques locaux / coordinations locales).

- Un coordonnateur régional (recruté en février 2010) ayant une fonction d'interface (régional/local) et d'appui aux partenaires locaux.
- Une Information/communication permanente sur le projet expérimental.
- Un séminaire de capitalisation et de diffusion (échange de pratiques et d'expériences, conférence, bilan évaluatif à mi parcours...)

#### √ *Concernant le repérage*

- Une coordination renforcée et des collaborations attendues entre l'Éducation Nationale (CIO, établissements, MGI), l'enseignement agricole, les Centres de formation d'apprentis et les Missions Locales pour assurer un repérage précoce et un meilleur suivi des jeunes décrocheurs et décrochés grâce à la mise en œuvre d'un rapprochement entre les systèmes d'informations.
- Au sein des comités techniques, les croisements de listes ont pour but de mettre en œuvre des réponses individuelles adaptées

#### √ *Concernant le suivi et l'accompagnement*

- Le développement de méthodes de travail permettant un suivi (quantitatif et qualitatif) des orientations suite au repérage commun dans le cadre des comités techniques locaux.
- La mise en place d'actions spécifiques comme les plateformes partenariales d'accueil et d'orientation des jeunes sortis du système de formation initiale sans solutions (« Les membres de la plateforme partenariale rechercheront avec chaque jeune concerné la solution la mieux adaptée à ses attentes et ses besoins, en mobilisant l'offre de service des réseaux du champ socio-éducatif »).

### ***Le partenariat régional et les coordinations locales comme principales caractéristiques innovantes du dispositif expérimenté***

Le partenariat régional autour d'un enjeu et d'un projet commun et les coordinations locales (dont le territoire Rouennais constitue la zone pilote) constituent le caractère innovant du projet au regard de ce qui existait précédemment (le « droit commun ») ou par rapport à l'activité habituelle des différents partenaires de ce projet qui, tant au niveau institutionnel, qu'opérationnel n'avaient pas formalisé d'objectifs et de modalités de travail en commun

Dans ce projet, la coordination apparaît donc comme un objectif ET un moyen au cœur de l'expérimentation.

## **Enseignements de politique publique**

### ***Résultats de l'évaluation***

#### **Une expérimentation qui a effectivement touché les décrochés mais marginalement les décrocheurs (impact)**

Pour mesurer l'impact de l'expérimentation (*le nombre de jeunes touchés par l'expérimentation est-il significatif ?*), il est essentiel de distinguer deux actions :

- Le repérage et l'examen commun des situations de décrochage (selon un protocole de repérage et de suivi) donnant lieu à une activation des réponses de droit commun par l'intermédiaire de la MGI, des missions locales ou des CIO (réinscription du jeune suite à une reprise de rendez-vous avec l'un des partenaires participant aux comités techniques locaux).

#### *Résultats synthétiques*

---

2 Légende - Échelle d'appréciation : 1 - Objectif atteint ; 2 - Objectif partiellement atteint ; 3 - Objectif qui rencontre des difficultés, des questionnements ; 4 - Objectif abandonné ou peu abordé.

- La formalisation et l'application des protocoles de repérage et de suivi communs ont eu un impact direct sur les bénéficiaires (498 jeunes repérés et réorientés en commun sur la zone pilote en 2010 et 715 en 2011 ; 1556 jeunes repérés et réorientés en commun sur l'ensemble de la région en 2011)
- Plus les outils et les données sont croisés et fiables, plus le nombre de jeunes accueillis augmente, résultat observable au niveau de la zone pilote et de la région.
- Mieux connues, les réponses existantes ont pu être activées plus rapidement au bénéfice des jeunes
- Au plan évaluatif, l'effet levier de la coordination est à ce titre très net et s'est d'ailleurs renforcé au fil des 28 mois d'expérimentation.
- L'objectif de créer de nouvelles méthodes de travail pour mieux repérer et proposer des réponses aux jeunes a donc été atteint.
- Ce résultat reste cependant à nuancer dans la mesure où le public impacté ne concerne in fine que les décrochés (ceux qui ont quitté le système de formation initiale) et que l'impact sur les décrocheurs reste inévaluable, les informations concernant les actions proposées aux élèves décrocheurs ou en risque de décrochage n'ayant pas été « raccrochées » au dispositif expérimental, ni mises en débat au niveau de l'instance de pilotage régionale ou des coordinations locales.
- L'accueil et l'accompagnement spécifique (plateforme d'accueil et d'orientation) proposé aux jeunes qui ne se présentent pas au premier rendez vous suite au repérage commun.

#### *Résultats synthétiques*

- Un mode d'intervention pertinent, un impact qui reste faible (zone pilote).
- Les jeunes qui ont participé à ces plateformes correspondent au public visé (impact positif), mais leur nombre reste assez faible (les 4 plateformes d'accueil organisées en 2010 ont permis de renouer avec 31 jeunes sur un total de 143 jeunes repérés en commun et invités à y participer, soit un taux moyen d'impact de 21,68%).
- Si le résultat est faible, il n'en demeure pas moins que c'est à ce jour le seul et l'unique moyen d' « aller vers... » ces publics en rupture et que les modes d'intervention expérimentées sont innovants et pertinents.
- Des plateformes qui ne sauraient être considérées comme une « solution » au décrochage mais comme un éventuel point de (re)démarrage d'un parcours vers une solution durable pour le jeune (« action 1ère marche »).

#### **Les effets du dispositif expérimenté : un manque d'indicateurs concernant les publics mais des effets partenariaux notoires.**

##### *√ Les effets de l'expérimentation sur le public bénéficiaire : une difficile appréciation*

L'évaluation des effets (« les actions proposées ont-elles permis de faire évoluer - amélioration/stagnation/dégradation - la situation des jeunes qui en ont bénéficié ? ), suppose de mettre en place des méthodes et des indicateurs qui n'ont pu commencer à voir le jour qu'en fin d'expérimentation. L'on retiendra en synthèse :

- Un déficit d'évaluation des effets des réponses ordinaires sur les jeunes décrochés.  
L'amélioration du matériau statistique a principalement concerné le repérage et les orientations. Autrement dit, si les partenaires disposaient de données leur permettant de savoir qui étaient les jeunes sortis du système de formation initiale (leur âge, leur établissement d'origine, le partenaire qui l'avait repéré et vers qui il était orienté), les informations concernant l'évolution de leur situation sont restées plus parcellaires.

Rappelons cependant ici deux nuances : les jeunes ayant été orientés vers des actions de droit commun, il revient de fait à chaque structure qui accueille ces jeunes (CIO, MGI, Missions



locales, CFA) de les inscrire dans leur propre dispositif d'évaluation. Prétendre à une réelle mesure des effets nécessite des techniques et des moyens d'enquête (suivis de cohortes par exemple) que les partenaires de l'expérimentation ne pouvaient pas mettre en place (même modestement).

- Des effets modestes pour les jeunes reçus dans les plateformes d'accueil et d'orientation en 2010 : au moment de l'enquête, la situation des jeunes avait évolué positivement pour la moitié d'entre eux (12/23).

√ *Gouvernance et coordinations d'acteurs : la mise en œuvre de pratiques inédites*

C'est en matière de partenariat que les résultats de l'expérimentation sont les plus nets et positifs.

Que l'on évoque le partenariat (relations institutionnelles formalisées autour de la convention du projet expérimental, du comité de pilotage, etc.) ou la mise en réseau (relations et coopérations plus ou moins formalisées au plan opérationnel), les indicateurs convergent, concluant à une structuration progressive de modes de coopérations inédits. L'expérimentation a ainsi permis de mettre en place des coordinations qui n'existaient pas auparavant (« plus value ») en conformité avec les attendus initiaux du projet.

La stratégie initiale des porteurs de projet qui visait, d'une part, à mobiliser d'emblée les partenaires au niveau régional (la zone pilote n'ayant pas une fonction de groupe test mais de catalyseur) et d'autre part et par paliers (l'Éducation Nationale et les Missions locales, puis les CFA, les établissements du privé, etc.) a donc été payante au vu de la composition et de la représentativité des acteurs aux instances régionales ou locales (à l'exception des collectivités locales et des acteurs de la prévention qui n'ont pas été associés).

Enfin, même sans être nécessairement innovantes, les pratiques ont indéniablement changé localement (protocoles, outils, repérage et suivi dans des instances de travail communs, etc.)

**Synthèse des effets attendus**

En reprenant les questions centrales du protocole d'évaluation, nous reprenons ci-dessous de manière synthétique les principaux résultats de l'évaluation<sup>2</sup>.

Le dispositif de repérage des jeunes décrocheurs/décrochés	Appréciation	Indicateurs/observations / limites
L'expérimentation a-t-elle permis de développer des outils de repérage et de suivi communs et harmonisés entre les différents partenaires, les données sont-elles «harmonisées», consolidées et remises en forme dans un outil commun ? (effectivité)	2	Développement et expérimentation d'outils de repérage et de suivi communs Analyse croisée des listes des jeunes sortis du système de formation initiale ...Mais des outils et une focale qui ont privilégié les décrochés au détriment des décrocheurs
Les partenaires ont-ils défini précisément des critères de repérage pour identifier les jeunes ? (pertinence)	2	Les critères sont précisés dans les protocoles de repérage/signalement mais concernent essentiellement les jeunes sortis du système de formation initiale
Les modalités de transmission des informations entre les partenaires sont-elles formalisées, existe-t-il des règles de confidentialité ? (conformité)	1	Les protocoles ont permis de clarifier les circuits. La déclinaison de l'application P3 sur la zone pilote garantissait un cadre déontologique (autorisation CNIL)
La mise en cohérence des systèmes d'information et leur coordination permettent-elles de renforcer le développement d'interventions dans les établissements d'enseignement pour <b>prévenir</b> les sorties prématurées ?	4	Le repérage comme les réponses apportées ont prioritairement concernés les décrochés. Les actions de prévention du décrochage n'ont finalement pas été « intégrées » à l'expérimentation.

<b>La pertinence des réponses développées pour les jeunes décrocheurs/décrochés</b>	Appréciation	Indicateurs/observations / limites
Les réponses apportées touchent-elles un nombre significatif de jeunes (par rapport au nombre de jeunes repérés) ? (impact)	1	Le nombre de jeunes repérés a progressé tout au long de l'expérimentation, permettant d'activer de manière plus fluide et réactive les réponses de droit commun pour la majorité des jeunes.
L'élaboration et la mise en place des réponses par les partenaires permettent-elles de modifier leurs pratiques habituelles ? (innovation)	1	Que ce soit à travers les comités techniques, le repérage et le suivi en commun, les plateformes d'accueil et d'orientations, la communication sur le projet, le séminaire, etc. les acteurs ont expérimenté des modes de travail inhabituels.
Les réponses apportées sont-elles innovantes et permettent-elles des résultats individuellement identifiables ? (effets)	3	Innovantes dans la forme et les modalités de travail (alternance de temps collectifs et individuels, entretiens en binômes, postures, etc.), les plateformes d'accueil et d'orientations n'ont pas produit d'effets notables sur la situation des jeunes.  L'atelier projet, prévu initialement comme action au cœur de l'expérimentation a finalement été positionné comme une réponse de droit commun mobilisable suite au repérage effectué en commun (orientation vers)
Les réponses apportées ont-elles une image positive auprès du jeune ? (opinion)	3	Au sujet des plateformes d'accueil et d'orientation, les entretiens avec les jeunes attestent d'une image positive sur la forme. Ils sont cependant plus critiques sur le fond et la pertinence des réponses proposées  Non mesurable pour les jeunes réorientés vers les dispositifs de droit commun
<b>La qualité du partenariat et du travail en réseau</b>	Appréciation	Indicateurs/observations / limites
Les enjeux et les attentes respectifs des partenaires sont-ils formalisés et partagés ?	1	Comité de pilotage et instances techniques formalisées, mais des attendus qui ont évolué au cours de l'expérimentation (problématisation, interpellation, analyse approfondie des facteurs du décrochage, etc.)
Les modes de coopération entre institutions sont-ils formalisés ?	1	L'objet du comité de pilotage a largement été explicité. Les points de vigilance ont été exprimés lors des évaluations intermédiaires. Cependant, certains partenaires sont restés plus passifs et/ou sceptiques sur la plus value de cette instance de pilotage régional
Les porteurs du projet garantissent-ils le travail local en réseau ?	1	Le comité de pilotage avait entre autres pour fonction de faire émerger les besoins et les difficultés de la mise en place de l'expérimentation sur les différents bassins afin de faciliter le travail en réseau. Le rôle du coordonnateur a été de permettre cette interface
L'information sur le projet en interne est-elle assurée par chaque partenaire ?	1	Les différents supports développés ont permis à chaque partenaire de relayer l'information sur l'expérimentation et de mobiliser en interne
Les acquis de la démarche sont-ils capitalisés « en marchant » ?	2	Les résultats partiels de l'expérimentation ont fait l'objet d'échanges et de restitution dans le cadre des comités de pilotage ou du séminaire. Ils sont également développés dans ce rapport.  Cependant, la parution de la circulaire instaurant et généralisant les plateformes de suivi et d'appui aux décrocheurs a eu pour effet de limiter la possibilité de partager et de mettre en débat les résultats de cette expérimentation.

### **La valeur ajoutée du dispositif expérimental évalué**

Le tableau ci-dessous propose une vue d'ensemble de la « plus value » expérimentale du projet haut normand. Il permet en particulier de valoriser le résultat général de cette expérimentation, à savoir une « optimisation des ressources existantes à travers un renforcement du partenariat et le développement de nouvelles démarches de travail ».

Objets	Situation locale préexistante (diagnostic des porteurs de projet)	Apports de l'expérimentation
Dispositif de repérage	Des pratiques cloisonnées, une faible circulation de l'information et des données (entre EPLE/CIO/MGI/ML) Des outils peu harmonisés	La co-élaboration et la mise en application de protocoles, d'outils et de méthodes communes pour repérer et suivre de manière plus partenariale et intégrée les jeunes sortis du système de formation initiale Des expérimentations d'outils (P3) spécifiques et partagés Une analyse effective des listes en commun L'émergence d'une analyse plus qualitative du décrochage à l'épreuve des données et de leur traitement
Réponses en direction des jeunes	Une connaissance partielle des offres et des modalités d'intervention des partenaires centraux que sont la MGI, le CIO et la Mission locale	Une mobilisation plus réactive des réponses existantes et des orientations pour les décrochés Un suivi plus rigoureux des jeunes bénéficiaires, mais une difficulté à évaluer les effets pour les jeunes L'expérimentation de modes d'accueil et d'orientation pertinents (plateformes) qui indiquent clairement l'enjeu de modifier plus fortement les pratiques pour passer d'une logique de mobilisation de réponses existantes à une pratique d'élaboration de projets personnalisés
Gouvernance / partenariat et mise en réseau	Des pratiques partenariales informelles et plutôt liées à des dispositifs qu'à un projet Un niveau de connaissance perfectible	Un partenariat structuré autour d'objectifs clairs et lisibles et dans un calendrier déterminé Une exigence de formalisation qui a permis de clarifier les zones de complémentarités et les places des partenaires (de manière plus nette au niveau opérationnel/local qu'au niveau institutionnel/régional) Une articulation régional/local pensée et effective Des modes de coopération inédits et liés à des objets de travail concrets (outils, plateformes, séminaires, lettre d'information, etc.)

### **Une répliation anticipée, un projet déjà transféré**

La question de la validité externe des résultats d'évaluation peut être schématiquement résumée ainsi : les mêmes effets se reproduiraient-ils ailleurs si le projet était répliqué ?

Si cette question est consubstantielle à toute expérimentation, sa pertinence est à ce jour largement interrogée dans la mesure où la mise en place des plateformes de suivi et d'appui aux décrocheurs est synonyme de répliation anticipée.

Car la finalité de ce « nouveau » dispositif qui s'impose désormais à travers l'application d'une circulaire est en tous points semblable à celle du projet expérimental haut normand (un cadre partenarial, une méthode de travail et des outils permettant un repérage fiable du décrochage en vue d'une mobilisation plus réactive des réponses de droit commun de l'Éducation Nationale, des missions locales, etc.).

Sans présager de la réussite ou des difficultés de ce nouveau dispositif, l'évaluateur ne peut :

- qu'interpeller *a posteriori* sur les premiers effets induits en particulier concernant le partenariat, les formes de pilotage, l'usage et le partage commun des données, etc.
- que regretter qu'il n'ait pas été possible (objectif attendu) de travailler aux conditions de la réussite de généralisation du dispositif expérimental.

*In fine*, l'expérimentation se conclue tant pour les acteurs du projet que pour l'évaluateur par une réelle interrogation sur le sens de l'expérimentation et de son évaluation.

Nous attirons l'attention du fonds d'expérimentation à la jeunesse sur ce point pour indiquer qu'il n'est pas question ici d'un simple « regret », mais qu'il s'agit clairement d'un enseignement de politique publique essentiel (remise en cause de l'expérimentation comme méthode de conception et de conduite des politiques publiques).



## PLAN DU RAPPORT

---

*Introduction : Évaluer les résultats et les processus, une ambition nécessaire et une condition essentielle pour juger un projet expérimental et tirer des enseignements de politique publique*

- ◆ **Le dispositif de repérage, la pertinence des réponses apportées, la qualité du partenariat et du travail en réseau, trois objets incontournables pour évaluer le projet**
- ◆ **Évaluer la « valeur ajoutée » de l'expérimentation**
- ◆ **Les implications méthodologiques : une évaluation en continu, des investigations et des indicateurs multiples**

### *L'expérimentation*

- ◆ **Objectifs du projet et nature de l'action expérimentée**
- √ *Les attendus*
  - Origine, contexte du projet : le programme national d'expérimentation, une opportunité du pour les porteurs de projet
  - Motivations initiales et objectifs du projet « prévention du décrochage scolaire et entrée dans la vie active ».
- √ *Ambitions et objectifs du projet*
  - Un schéma clair
  - Les actions et moyens identifiés pour atteindre les objectifs
    - Concernant le partenariat et la coordination renforcée
    - Concernant le repérage
    - Concernant le suivi et l'accompagnement
  - Une logique de montée en puissance (élargissement partenarial et généralisation sur l'ensemble du territoire régional)
- √ *Le partenariat régional et la coordination comme principales caractéristiques innovantes du dispositif expérimenté*
- ◆ **Objectifs et modalités de l'évaluation**
- √ *Problématique et méthodologie mise en œuvre*
  - Le cadre, les objets et objectifs de l'évaluation de l'expérimentation
  - Les méthodes déployées
  - Une évaluation qui s'appuie sur des indicateurs qualitatifs ET quantitatifs
  - Une évaluation qui s'inscrit dans la durée et qui se traduit par des investigations nombreuses, diversifiées et fréquentes, chacune ayant sa propre légitimité
- √ *Validité interne*
  - Proposer une analyse temporelle plutôt qu'une approche comparative
  - Triangulation des données

## Enseignements de politique publique

### ◆ Résultats de l'évaluation

- √ *Le public visé : décrocheurs et décrochés, entre estimation quantitative et enjeu de connaissance/caractérisation*
- √ *Une expérimentation qui a effectivement touché les décrochés mais marginalement les décrocheurs (impact)*
- √ *Les protocoles de repérage et la coordination, des moyens efficaces pour potentialiser et optimiser les réponses ordinaires pour les jeunes qui ont quitté la formation initiale*
- √ *Les plateformes d'accueil et d'orientation : un mode d'intervention pertinent, un impact qui reste faible (zone pilote)*
- √ *Les décrocheurs, un public peu impacté par l'expérimentation*
- √ *Les effets du dispositif expérimenté : un manque d'indicateurs concernant les publics, des effets partenariaux notoires.*
- √ *Les effets de l'expérimentation sur le public bénéficiaire : une difficile appréciation*
- √ *Gouvernance et coordinations d'acteurs : pratiques inédites et points de vigilance*
- √ *Effets attendus et effets induits/inattendus*
- √ *Conclusion de la partie et mise en perspective : quels apports pour la recherche scientifique ?*

### ◆ La validité externe des résultats et les perspectives de généralisation : une question d'ores et déjà tranchée.

- √ *Une répliation anticipée, un projet déjà transféré*
- √ *La valeur ajoutée du dispositif expérimental évalué*
- √ *Rôle de l'évaluateur dans l'expérimentation : évaluer, interpeller, accompagner*
  - Intervention de l'évaluateur en amont du projet : l'élaboration du protocole
  - Intervention de l'évaluateur pendant le projet : points d'évaluation et interpellation
  - Quel enseignement en terme de politique publique ?

## Conclusion générale

- ◆ **Un projet qui a permis de « potentialiser » l'existant...**
- ◆ **... mais centré sur les décrochés et assorti d'une difficile appréciation des effets**
- ◆ **Des résultats** (fiabilité du repérage, qualité de la coordination , optimisation des réponses de droit commun) **imputables au renforcement du partenariat**



## Introduction

---

### ***Évaluer les résultats et les processus, une ambition nécessaire et une condition essentielle pour juger un projet expérimental et tirer des enseignements de politique publique***

#### ***1.1. Le dispositif de repérage, la pertinence des réponses apportées, la qualité du partenariat et du travail en réseau, trois objets incontournables pour évaluer le projet***

Dans le cadre des expérimentations (axe 1 : « réduire les sorties prématurées du système de formation initiale » / programme 2 : « prévenir le décrochage scolaire et organiser les collaborations pour suivre les jeunes décrocheurs »), les porteurs de projet haut normands ont établi leur stratégie sur le partenariat et la coopération entre les différents réseaux (MGI, CIO, Missions locales, EPLE, CFA...) et son effet levier potentiel pour répondre à l'objectif gouvernemental qu'« *aucun jeune ne sorte du système de formation initiale sans qu'un accompagnement adapté à ses besoins et un suivi ne soit préparé et mis en place pour la poursuite de son parcours vers une formation, un emploi ou toute autre activité destinée à faciliter sa qualification et son insertion professionnelle*<sup>3</sup> »

Autrement dit, la finalité du projet « prévention du décrochage scolaire et entrée dans la vie active » était de tester et d'initier une méthodologie de travail renouvelée (partenariat renforcé) pour améliorer les modalités de repérage des jeunes décrochés/décrocheurs d'une part et l'accompagnement dans la vie active d'autre part.

En conséquence, l'évaluation s'est « logiquement » centrée prioritairement sur trois objets :

- √ l'efficacité/efficience du partenariat : instances de coordination, plateforme partenariale, groupe de pilotage régional, animation du réseau par le coordonnateur du projet, information et mobilisation des acteurs, effectivité de la capitalisation, etc.
- √ l'efficacité du repérage : outils, croisement des données, circulation des informations, etc.
- √ la pertinence et la cohérence de l'offre (les réponses apportées aux décrocheurs/décrochés) : accueil et accompagnement spécifiques de jeunes via la mise en place de plateformes partenariales d'accueil et d'orientation et activation différenciée de réponses de droit commun (les dispositifs et actions proposées par les CIO, la MGI et les Missions locales).

#### ***1.2. Évaluer la « valeur ajoutée » de l'expérimentation***

Si le protocole d'évaluation se devait de coller aux principaux objectifs, du projet, rappelons que l'enjeu de l'évaluation d'un dispositif expérimental consiste également à mettre à jour sa « valeur ajoutée » qui ne réside pas uniquement dans le nombre et le contenu des actions, la nouveauté des outils créés, etc. mais également dans les pratiques des acteurs, les manières d'agir et de piloter un projet.

---

<sup>3</sup> Cf. objectifs des expérimentations, programme national d'expérimentations pour les jeunes, premier appel à projet 6 avril 2009, p.2

Autrement dit, l'évaluation des résultats (atteinte ou non des objectifs du projet) ne prend sens, dans un cadre expérimental, que si une attention particulière est portée aux processus. Ce n'est d'ailleurs qu'à cette condition qu'il est possible de tirer des enseignements de politique publique.

### **1.3. Les implications méthodologiques : une évaluation en continu, des investigations et des indicateurs multiples**

Chercher à évaluer les résultats et les processus n'est pas méthodologiquement neutre.

Comme nous l'avons indiqué dans notre protocole d'évaluation dès le départ, il ne s'agissait pas pour COPAS de rassembler les indicateurs et données à l'issue des 2,5 ans d'expérimentation pour évaluer le projet à l'issue de la période (*ex post*), mais d'engager une série d'investigations tout au long de l'expérimentation (*in itinere*).

De fait, les échanges avec les porteurs de projet et partenaires impliqués (que ce soit au niveau de la zone d'expérimentation qui constitue le « territoire central » de notre évaluation ou au niveau régional) ont toujours été réguliers et ont été conduits à différents niveaux.

Les informations (indicateurs) sur lesquelles nous nous appuyons sont donc multiples et reposent sur :

- √ notre participation/présence régulière aux comités de pilotage régionaux, groupes de travail et réunions techniques des partenaires de la zone pilote, plateformes d'accueil et d'orientation des jeunes décrochés, etc.
- √ une enquête par questionnaire réalisée à deux étapes en vue d'une appréciation comparative en juin 2010 et juin 2011
- √ des entretiens avec les jeunes accueillis en 2010 dans les plateformes d'accueil et d'orientation (76% des jeunes accueillis en 2010 ont été interviewés)
- √ des entretiens avec les pilotes régionaux et acteurs du grand Rouen (zone d'expérimentation) à deux reprises en vue de mesurer l'évolution de leur appréciation
- √ le suivi des travaux et des réalisations du coordonnateur régional
- √ l'étude documentaire et statistique (productions spécifiques)

Cette diversité et cette régularité des investigations ont permis à l'évaluateur de disposer d'un matériau actualisé, rendant également effective l'appréciation dynamique de l'évolution du projet (analyse des processus à l'œuvre, identification de freins ponctuels et/ou plus structurels, etc.).

## **L'expérimentation**

---

### **1.4. Objectifs du projet et nature de l'action expérimentée**

#### **◆ Les objectifs poursuivis par le projet**

- √ *Origine, contexte du projet : le programme national d'expérimentation, une opportunité pour les porteurs de projet*

Indiquons au préalable que le projet expérimental « prévention du décrochage scolaire et entrée dans la vie active », élaboré conjointement par le Rectorat de l'académie de Rouen et le réseau des Missions Locales de Haute Normandie, s'inscrit dans les suites d'une recherche de collaboration renforcée entre Éducation Nationale et Mission locale (analyse documentaire

des travaux préparatoires et entretiens évaluatifs exploratoires avec les porteurs du projet en septembre et décembre 2009).

Outre la motivation des partenaires à engager des démarches conjointes, ce projet de collaboration reposait entre autres sur une circulaire engageant les Préfets et Recteurs à « dresser un diagnostic partagé pour mesurer le phénomène du décrochage 2007/2008 afin d'engager, dès le début de l'année 2010, la lutte contre le décrochage à l'échelle locale »<sup>4</sup>.

De fait, l'élaboration et le portage du projet restaient à finaliser et n'ont pas posé de difficulté au moment de la parution des appels à projets.

Inscrit dans l'axe 1 du programme national d'expérimentations pour les jeunes : « réduire les sorties prématurées du système de formation initiale » - programme 2 : « prévenir le décrochage scolaire et organiser les collaborations pour suivre les jeunes décrocheurs », le projet est :

- conduit par le Service Académique d'Information et d'Orientation, l'Association Régionale des Missions Locales de Haute Normandie et la Mission Locale de l'Agglomération rouennaise.
- porté par le Rectorat de l'Académie de Rouen et la Mission locale de l'Agglomération Rouennaise à travers le GIP FCIP

√ *Motivations initiales et objectifs du projet « prévention du décrochage scolaire et entrée dans la vie active ».*

L'on retiendra des échanges et des constats initiaux l'équation suivante :

- Le décrochage scolaire reste un phénomène méconnu, peu évalué et les définitions peu stabilisées à ce stade (la circulaire du 18 décembre 2008 restant à ce propos assez vague tout en demandant de réaliser *un recensement des élèves décrocheurs OU en risque de décrochage scolaire*)

Malgré la mobilisation des établissements scolaires de l'académie autour de la prévention du décrochage (projet académique 2007/2010), le décrochage persiste et l'évaluation des décrocheurs reste sous évaluée et incertaine.

« Les décrocheurs sont des élèves inscrits dans un processus dynamique qui les amènent à couper les liens avec l'école »,

« Les décrochés sont les jeunes qui ont rompu les amarres »

Source : CR réunion de travail du 17/04/2009

- Les formes habituelles de sensibilisation et de mobilisation s'avèrent peu pertinentes pour lutter contre le décrochage

La notion éducative de prise en charge globale de l'enfant/jeune dans sa globalité n'est pas acquise partout dans l'Éducation Nationale

Les établissements scolaires doivent pouvoir se mobiliser en activant les ressources de l'établissement et en s'appuyant sur les partenariats existants ou à construire si nécessaire

Source : CR réunion de travail du 17/04/2009

- Sans prétendre à un recensement précis, les études locales laissent apparaître des indicateurs pourtant préoccupants

Étude conduite dans l'agglomération rouennaise :

Une étude a été conduite par la ML de l'agglomération rouennaise sur les nouveaux jeunes reçus chaque année depuis 2005.

Les effectifs varient de 3041 à 3647 jeunes d'une année à l'autre, mais le délai entre sortie scolaire déclarée et inscription à la ML est quasi stable :

<sup>4</sup> Circulaire n°2008-174 du 18 décembre 2008 : « Décrochage scolaire : mise en œuvre des décisions du Comité interministériel des villes du 20 juin 2008 »



- 37% des jeunes déclarent être sortis de l'école depuis moins d'un an
- 22 % depuis un à deux ans
- 41% depuis plus de deux ans

C'est pourquoi face au nombre conséquent de jeunes qui sortent de formation initiale non qualifiés et aux difficultés du marché de l'emploi régional, le Rectorat et le réseau haut normand des Missions Locales ont souhaité engager des collaborations nouvelles pour améliorer le repérage et l'accompagnement des jeunes en rupture scolaire.

### √ *Ambitions et objectifs du projet*

Une double ambition (objectifs stratégiques) :

- La **prévention** du décrochage scolaire *via* un croisement des informations relatives aux jeunes en voie de décrochage scolaire qui permettra de soutenir les établissements dans leur rôle auprès des élèves en difficulté et d'engager les actions nécessaires au maintien en scolarité (des effectifs importants de jeunes sollicitent les Missions Locales bien que toujours scolarisés).
- L'**accompagnement** lors de l'entrée dans la vie active *via* un accompagnement adapté aux attentes et aux besoins des jeunes « décrochés » ayant rompu les amarres avec l'école qui sera proposé selon des modalités qui permettent de réduire le délai d'errance entre fin de scolarité et prise de contact avec la Mission Locale et d'engager au plus tôt la construction des étapes du parcours d'insertion professionnelle et sociale.

Des modes de travail et de pilotage attendus :

- Le projet vise à expérimenter une **méthodologie de travail partenarial renouvelée**, visant à donner une nouvelle **impulsion** (en renforçant les modalités de repérage des jeunes) et à améliorer les outils de liaison.
- Une amélioration majeure portera sur l'intervention rapide et coordonnée des acteurs de l'orientation et de l'insertion, corrélée à des **échanges réguliers d'information** sur les cas concrets.
- Le développement d'une **culture commune aux réseaux** permettra de mettre en tension et de **donner corps au concept de service public de l'orientation** dans le cadre d'un système de **pilotage harmonisé**.

### √ *Un schéma clair*

Finalités / objectifs stratégiques	Objectifs opérationnels	Modalités / moyens / processus
Réduire les sorties précoces (prévention / décrocheurs)	Améliorer le système et les outils de repérage des jeunes décrocheurs et décrochés Recenser les jeunes en rupture	Une coordination locale pour proposer sans délai des solutions de formation, de re-scolarisation ou d'insertion aux jeunes (diminution progressive du délai d'accès à une solution de qualification ou d'insertion professionnelle.)
Accompagner les jeunes ayant quitté le système éducatif (accompagnement vers la vie active)	Prise en charge et suivi partagé des jeunes Mise en œuvre de réponses adaptées pour chaque jeune	

## ◆ Les actions et moyens identifiés pour atteindre les objectifs

### √ Concernant le partenariat et la coordination renforcée

Un Groupe de Pilotage Régional (comité de pilotage tous les deux mois) avec déclinaison en comité technique sur la zone pilote et sur les autres BEF (comités techniques locaux / coordinations locales)

Recrutement d'un coordonnateur régional (février 2010) : fonction d'interface (régional/local) et d'appui aux partenaires des comités locaux sur la zone pilote et dans les autres BEF

Information/communication permanente sur le projet expérimentation (charte graphique, diaporama, points d'actualité et points d'étape dans les comités de pilotage)

Séminaire de diffusion le 4 mai 2011 (participation de 130 personnes) échange de pratiques et d'expériences, conférence, bilan évaluatif à mi parcours.

### √ Concernant le repérage

Coordination et collaborations attendues entre l'Education Nationale (CIO, établissements, MGI), l'enseignement agricole, les Centres de formation d'apprentis et les Missions Locales pour assurer un repérage précoce et un meilleur suivi des jeunes décrocheurs et décrochés grâce à la mise en œuvre d'un rapprochement entre les systèmes d'informations.

À défaut de la mise à disposition au démarrage de l'expérimentation d'une application informatique permettant une interconnexion des différentes bases internes de gestion des jeunes (prévue entre SCONET, Parcours 3, la base académique des lycées agricoles publics et la base des CFA), les partenaires ont élaboré leurs propres outils :

- Protocole de repérage/signalement
- Fiche de liaison
- Fiche navette
- Tableau repérage mensuel
- Fiche de saisie sur parcours 3

Au sein des comités techniques les croisements de listes avaient pour but de mettre en œuvre des réponses individuelles adaptées.

### √ Concernant le suivi et l'accompagnement

- Processus / méthodes de travail : suivi (quantitatif et qualitatif) des orientations suite au repérage commun dans le cadre des comités techniques locaux)
- Actions spécifiques

Source : projet habilité par le HCJ

#### ***Une plateforme partenariale***

*Réunissant ML/MGI/CIO situera son intervention après la réalisation des entretiens conduits au sein des établissements scolaires ou des CIO en direction des jeunes décrocheurs et notamment des jeunes mineurs sortants de fin de cycle scolaire (qualifiés ou non qualifiés).*

*Les membres de la plateforme partenariale rechercheront avec chaque jeune concerné la solution la mieux adaptée à ses attentes et ses besoins, en mobilisant l'offre de service des deux réseaux et (par appel à leurs partenaires) du champ socio-éducatif.*

*L'accueil proposé sur deux journées se déroulera sous forme d'entretiens mais aussi en séances collectives pour des groupes restreints et comportera des interventions sur les métiers et la formation en alternance (CFA).*

**Un atelier projet permanent** animé par la Mission Locale réunira une dizaine de participants durant 6 jours et sera renouvelé tout au long de l'année.

*L'atelier projet accueillera les jeunes décrochés qui refusent l'appui de leur établissement ou de la MGI ainsi que ceux sortis depuis plus d'une année du système scolaire (42% des jeunes contactés par les services de l'éducation nationale)*

*La mise en œuvre de l'atelier projet sera distinguée de l'action Pôle d'accueil et d'accompagnement de la MGI (laquelle est proposée aux jeunes scolaires sortants de l'année).*

√ *Une logique de montée en puissance (élargissement partenarial et généralisation sur l'ensemble du territoire régional)*

Source : projet habilité par le HCJ

L'expérimentation de premier niveau sera conduite sur le territoire d'intervention de la Mission Locale de l'agglomération rouennaise (zone pilote).

Le projet connaîtra une généralisation au niveau académique en parallèle de l'expérimentation (CIO/ML/MGI/ étab. pub./CFA).

Il s'étendra dès septembre 2010 aux établissements privés de l'Éducation Nationale et de l'agriculture.

#### ◆ **Le partenariat régional et la coordination comme principales caractéristiques innovantes du dispositif expérimenté**

Dans ce projet, la coordination apparaît comme un objectif ET un moyen au cœur de l'expérimentation.

De fait, les porteurs de projet ont d'emblée cherché à sécuriser et à créer les conditions de la structuration de cette coordination en particulier à travers :

- La formalisation d'un partenariat renforcé à l'échelon régional (comité de pilotage de l'expérimentation associant les principaux partenaires au niveau institutionnel)
- La « stimulation » du fonctionnement partenarial sur chaque Bassin d'Éducation et de Formation autour de noyaux durs (CIO, Missions Locales, MGI, CFA...) via la mise en place de comités techniques locaux (coordinations locales)
- La modélisation des liens entre les acteurs
- Le recrutement d'un coordonnateur régional du projet

Le partenariat régional autour d'un enjeu et d'un projet commun et les coordinations locales (dont le territoire Rouennais constitue la zone pilote) constituent le caractère innovant du projet au regard de ce qui existait précédemment (le « droit commun ») ou par rapport à l'activité habituelle des différents partenaires de ce projet qui tant au niveau institutionnel qu'opérationnel n'avaient pas formalisé d'objectifs et de modalités de travail en commun (ou a minima à travers des dispositifs spécifiques ou selon des registres plus informels).

### 1.5. Objectifs et modalités de l'évaluation

## ◆ Problématique et méthodologie mise en œuvre

Le protocole d'évaluation (finalités, objets, critères, indicateurs) n'a pas été modifié depuis le démarrage. Ce référentiel stable constitue d'ailleurs pour les porteurs de projet une garantie méthodologique et technique que l'évaluation est une composante essentielle à la « bonne gouvernance » de tout projet.

### √ *Le cadre, les objets et objectifs de l'évaluation de l'expérimentation*

La finalité du projet expérimental haut normand « prévention du décrochage et entrée dans la vie active » consistant à initier une méthodologie de travail renouvelée pour améliorer les modalités de repérage des jeunes décrochés/décrocheurs d'une part et l'accompagnement dans la vie active d'autre part, l'évaluation du projet se centre prioritairement sur trois objets 5:

#### **Objet 1 : Le dispositif de repérage des jeunes décrocheurs/décrochés (identification et quantification)**

##### La problématique, l'enjeu :

Face au nombre conséquent de jeunes qui sortent de formation initiale non qualifiés, aux difficultés du marché de l'emploi régional et aux limites du système actuel de repérage et des outils en vigueur, etc. les partenaires du projet ont choisi de revisiter et transformer les modalités de recensement des jeunes en rupture scolaire

##### Les questions évaluatives centrales

- L'expérimentation a-t-elle permis de développer des outils de repérage et de suivi communs et harmonisés entre les différents partenaires, les données sont-elles «harmonisées», consolidées et remises en forme dans un outil commun (effectivité) ?
- Les partenaires ont-ils défini précisément des critères de repérage pour identifier les jeunes (pertinence) ?
- Les modalités de transmission des informations entre les partenaires sont-elles formalisées, existe-t-il des règles de confidentialité (conformité) ?
- La mise en cohérence des systèmes d'information et leur coordination permettent-elles de renforcer le développement d'interventions (lutte contre l'absentéisme, démarche d'accueil et d'intégration des élèves, etc.) dans les établissements d'enseignement pour prévenir les sorties prématurées (impact) ?

#### **Objet 2 : La pertinence des réponses développées pour les jeunes décrocheurs/décrochés**

##### La problématique, l'enjeu :

Face à la diversité et la multiplicité des situations de décrochage et au constat de délais d'errance plus ou moins longs entre la fin de la scolarité et la mise en place d'un parcours (de formation, d'insertion, de professionnalisation) le projet fait l'hypothèse que c'est à travers le renforcement du partenariat et de la concertation dans des instances communes qu'il sera possible de proposer des réponses plus adaptées, innovantes et rapides aux jeunes décrocheurs.

##### Les questions évaluatives centrales

- Les réponses apportées touchent-elles un nombre significatif de jeunes (par rapport au nombre de jeunes repérés) ?
- L'élaboration et la mise en place des réponses par les partenaires permettent-elles de modifier leurs pratiques habituelles (innovation) ?
- Les réponses apportées sont-elles innovantes et permettent-elles des résultats individuellement identifiables (impact) ?
- Les réponses apportées ont-elles une image positive auprès du jeune (opinion) ?

#### **Objet 3 : La qualité du partenariat et du travail en réseau**

##### La problématique, l'enjeu :

Le partenariat et le travail en réseau entre des acteurs appartenant à des institutions et structures différentes sont considérés comme des moyens pour mieux répondre à l'objectif de réduction du nombre de jeunes qui quittent le système scolaire sans diplôme.

##### Les questions évaluatives centrales

<sup>5</sup> On appelle « objets d'évaluation » les points à observer qui représentent un enjeu particulier

- Les enjeux et les attentes respectifs des partenaires sont-ils formalisés et partagés ?
- Les modes de coopération entre institutions sont-ils formalisés ?
- Les porteurs du projet garantissent-ils le travail local en réseau ?
- L'information sur le projet en interne est-elle assurée par chaque partenaire ?
- Les acquis de la démarche sont-ils capitalisés « en marchant » ?

### ◆ Les méthodes déployées

#### √ Une évaluation qui s'appuie sur des indicateurs qualitatifs ET quantitatifs

Nous avons situé cette évaluation dans le cadre d'une analyse des « plus-values » apportées par le projet expérimental autour des trois objets précités.

À ce titre, nos méthodes d'évaluation privilégient autant les indicateurs quantitatifs (exploitation des bases de données développées dans le cadre de l'expérimentation, recours au questionnaire) que qualitatifs (à travers nos propres investigations : entretiens avec les porteurs de projets, les jeunes, observation des plateformes d'accueil des décrocheurs, analyse documentaire, etc.)

#### √ Une évaluation qui s'inscrit dans la durée et qui se traduit par des investigations nombreuses, diversifiées et fréquentes, chacune ayant sa propre légitimité

Il ne s'agissait pas pour COPAS de rassembler les indicateurs et données à l'issue des 2,5 ans d'expérimentation pour évaluer le projet *a posteriori*, mais d'engager une série d'investigations tout au long de l'expérimentation (*in itinere*).

De fait, les échanges avec les porteurs de projet et partenaires impliqués (que ce soit au niveau de la zone d'expérimentation qui constitue le « territoire central » de notre évaluation ou au niveau régional) sont très réguliers.

De fait le matériau de l'évaluation sur toute la durée de l'expérimentation provient d'une multiplicité d'investigations, chacune permettant de collecter des indicateurs différenciés :

- La participation aux comités de pilotage régionaux  
*Ils constituent des temps d'évaluation pour COPAS : analyse des points à l'ordre du jour, de l'état d'avancement du projet ou de certains travaux spécifiques sur les différents bassins, des questionnements, des points d'arbitrage, des points de blocage, etc.). Base : participation à 11 comités de pilotage depuis septembre 2009*
- La participation aux comités techniques et réunions de travail spécifiques de la zone pilote du Grand Rouen  
*Ils constituent des temps d'évaluation pour COPAS : analyse des points à l'ordre du jour, de l'état d'avancement des actions, suivi des plateformes, questionnements et points de blocage, etc. (base : participation à 6 comités techniques depuis septembre 2009)*
- La participation aux temps d'échanges de type séminaire  
*Organisé le 4 mai 2011, il a permis de partager un certain nombre de résultats, d'initiatives, d'exprimer les premiers acquis et les limites du projet expérimental.*
- La participation à la plateforme partenariale d'accueil et orientations des jeunes de la zone pilote (Grand Rouen)  
*La présence de COPAS à ces différentes plateformes a permis de recueillir un nombre important d'indicateurs qualitatifs en particulier concernant les pratiques et postures professionnelles (nouvelle manière d'accueillir, d'informer et de travailler le projet des jeunes décrochés qui y participent). La position d'observateur a également permis d'apprécier l'attitude, les questions, les demandes des jeunes accueillis et de recueillir leur appréciation immédiate de la « valeur ajoutée » de ce type d'accueil au regard de ce*

*qu'ils connaissent habituellement (qui sera complétée et confrontée à leur appréciation dans un second temps à travers les entretiens individuels que nous avons eu avec 23 des 30 jeunes qui avaient été reçus en 2010)*

- L'exploitation des données de l'enquête par questionnaire adressée à tous les partenaires de chaque BEF chaque année

*Pour disposer de données quantitatives homogènes et de comparer les différentes dynamiques selon les BEF (nous rappelons ici que notre évaluation est cependant centrée sur le site pilote du Grand Rouen), nous avons adressé en juin 2010 et en juin 2011 un questionnaire commun aux 8 BEF de la région en vue de disposer d'éléments chiffrés pour chaque année scolaire. Ce dernier devait être renseigné collectivement par l'instance de coordination locale.*

*Ce questionnaire était structuré en trois parties (cf. questionnaire exhaustif en annexe) et permettait aux coordinations locales de nous transmettre les résultats quantitatifs de leur action (nb de jeunes repérés, accompagnés selon différents profils) et de faire part d'informations plus qualitatives (initiatives, évolution de la nature du partenariat et des objets de travail...). Le taux de retour est de 100%.*

#### **Présentation simplifiée et synthétique du questionnaire**

##### **Le partenariat et le travail en réseau**

*Questions et données relatives à :*

- L'information et la communication sur le projet expérimental « prévention du décrochage scolaire et entrée dans la vie active »
- La mobilisation de nouveaux partenaires du BEF spécifiquement sur le projet « prévention du décrochage scolaire et entrée dans la vie active »
- La composition des groupes de travail pour chaque BEF (comités techniques / coordinations locales) et les documents formalisant le partenariat
- La fréquence et modes d'animation des réunions de travail
- La mobilisation du coordonnateur du projet expérimental et des ressources régionales et les motifs
- Information sur le projet, mobilisation de partenaires sur le bassin, besoins méthodologiques (outil de repérage, de suivi, etc.), point d'avancement sur le projet, participation à des temps de réflexion, demande d'informations, d'outils et transfert d'expériences
- L'utilité et la pertinence des réunions du comité de pilotage et ses principaux apports

##### **Le dispositif de repérage des jeunes décrocheurs**

*Questions et données relatives à :*

- Publics visés et outils de repérage développés/utilisés
- Profil/caractéristiques des jeunes repérés dans les comités techniques locaux (jeunes « sans solution connue » ; jeunes « décrochés » ; jeunes « en cours de décrochage » ; jeunes « en rupture de contrat d'apprentissage »)
- Sources principales et données utilisées pour le repérage
- Les modalités de transmission des informations
- Le nombre de jeunes effectivement repérés (tableau de renseignement trimestrialisé et en fonction de différents profils/caractéristiques des jeunes)
- L'analyse plus qualitative des motifs du décrochage

##### **Les réponses développées, l'accompagnement vers la vie active (l'offre, l'accompagnement), les réponses apportées aux jeunes**

*Questions et données relatives à :*

- Nouvelles formes d'accompagnement des jeunes en situation de décrochage et identification du caractère/origine innovant de l'action (dans la mobilisation et l'accueil des jeunes décrochés ; dans

l'activation plus rapide des réponses « ordinaires » que proposent les partenaires locaux ; dans le renouvellement des modes d'information sur les différentes options possibles qui s'offrent aux jeunes ; dans l'approfondissement de la connaissance de la situation du jeune et de son projet personnel et professionnel ; dans les formes d'accompagnement plus personnalisées et individualisées ; dans des actions totalement nouvelles

- Le nombre de jeunes effectivement concernés (tableau de renseignement trimestrialisé et en fonction de différents profils/caractéristiques des jeunes)
- L'estimation du « délai moyen de réponse » (temps écoulé entre le repérage de la situation en équipe partenariale et le moment où le jeune est réinscrit dans une structure/action/parcours)
- La mise en place de démarches et/ou d'outils de suivi permettant d'identifier les résultats des actions auprès de chaque jeune
- Auto-évaluation de l'impact du travail en réseau et de la coordination sur les modes d'action habituels, et l'évolution des pratiques des professionnels ?

- Les entretiens individuels avec les porteurs de projet régionaux et les acteurs engagés sur la zone pilote

*Afin de recueillir plus qualitativement l'appréciation du niveau d'avancement selon les différents acteurs du projet, des entretiens semi directifs ont été réalisés chaque année d'une part avec les porteurs de projet (niveau institutionnel/régional) et les principaux acteurs de la coordination locale du grand Rouen. De la même manière que pour l'étude par questionnaire, la grille d'entretien portait sur les 3 objets d'évaluation. Les 28 entretiens menés depuis septembre 2009 ont donc systématiquement abordé qualitativement la question du dispositif de repérage des jeunes décrocheurs/décrochés, de l'accompagnement et du suivi proposé aux jeunes et de la qualité du partenariat/mise en réseau.*

- Les entretiens individuels avec les jeunes accueillis et accompagnés spécifiquement (plateformes d'accueil et d'orientation de la zone pilote – Grand Rouen)

*Après avoir participé et observé en 2010, les plateformes d'accueil et d'orientation des jeunes décrocheurs et comme prévu dans notre protocole, les 30 jeunes ayant été accueillis aux 4 plateformes en 2010 ont été sollicités pour un entretien individuel. 23 d'entre eux ont été interrogés (soit 76% des jeunes) entre mai et juin 2011.*

#### Présentation simplifiée et synthétique de la grille d'entretien

**Informations générales** sur le jeune : Nom , Prénom, date de la participation à la plateforme, situation lors de l'entretien, etc.)

#### Les motivations à participer à la plateforme et les attentes du jeune

- Ce qui l'a particulièrement convaincu/motivé à répondre à cette invitation ? (le courrier d'invitation ; le fait qu'il ait été contacté directement ; il se sentait prêt », « intéressé » ; incitation des parents ; ne sait plus
- Ce qu'il pensait trouver au cours de cette demi journée ? (idées précises ?)
- Ce qu'il pensait trouver que cela pourrait lui apporter ? (Intérêt, attentes)
- Ce qui l'a marqué spontanément, ce qu'il a retenu

#### L'organisation, le déroulement de cette plateforme d'accueil (2 temps collectif/individuel)

√ *Concernant le premier temps (temps d'information, d'échanges en collectif, ateliers apprentissage, rescolarisation, Mission locale)*

- Ce qu'il a appris/ce qu'il connaissait déjà
- L'utilité des informations

√ *Concernant le deuxième temps (entretien individuel)*

- Ce dont il se souvient spontanément
- Son appréciation sur :
- L'intérêt d'avoir deux personnes pour mener l'entretien ? (niveau d'intérêt, échelle de 1 à 10)
- La qualité d'écoute, le temps dédié, le relationnel... de cet entretien ? (niveau de qualité 1 à 10)
- La pertinence de la réponse apportée (adéquation à sa situation, innovant, motivant...) + niveau d'appréciation global de la pertinence (1 à 10)

**Depuis, l'après... Ce qui a été engagé, mis en œuvre**

- Avez vous effectué les démarches proposées / préconisées
- Avez vous été en contact avec la structure de référence / référent ?
- Votre situation aujourd'hui a-t-elle changé ? (rescolarisation ; inscription en CFA / apprentissage ; ré-inscription en ML (participation à un atelier projet...) ; emploi (intérim, CDD, CDI) ; projet en cours (EPIDE, école de la 2<sup>ème</sup> chance),

**Pour conclure : appréciation globale de la plateforme d'accueil et d'orientation...**

- Ce qui était différent (par rapport à d'autres rendez vous / entretiens que vous aviez eu) ?
- Ce qui vous a été le plus utile ?
- Ce que vous a éventuellement déçu et ce qui pourrait être amélioré

- Les échanges et suivi avec le coordonnateur du projet

*Depuis février 2010 (prise de fonction du coordonnateur), les échanges ont été nombreux et réguliers (échanges téléphoniques, envois de courriels, entretiens, etc.). Ces échanges ont notamment porté sur de la transmission et des échanges de documents : études, comptes rendus d'instances, notes, données chiffrées, etc. et des points d'avancement du projet.*

- L'étude documentaire et le suivi statistique des productions du porteur de projet

*Chaque document produit dans le cadre du projet a systématiquement été transmis à COPAS (compte rendu, état d'avancement, ébauches d'outils, études de la mission locale, newsletter, feuilles de route pour les jeunes, etc.)*

*L'enquête par questionnaires nous a également permis de récupérer de la plupart des bassins les documents formalisant le partenariat, les outils de suivi réalisés, les supports de présentation du projet utilisés, etc. L'analyse du contenu de ces documents et leur évolution sur les deux années de l'expérimentation constituent donc autant d'indicateurs essentiels à l'évaluation.*

*Au cours du dernier trimestre 2011, les données chiffrées de suivi de l'expérimentation et les premières extractions de SDO/SIEI nous ont également été communiquées. Elles permettent de situer la fiabilité des outils qui avaient été produits dans le cadre de l'expérimentation (à défaut de disposer d'une base de données consolidée au niveau national comme le prévoyait le projet au démarrage)*

On indiquera que la qualité de la coopération entre Copas et les porteurs de projet ne signifie pas que les limites et les places respectives dans le projet n'ont pas été respectées. Ainsi par exemple, les porteurs ne sont pas intervenus ni dans l'élaboration des grilles d'entretiens ni dans la conception ou le traitement des résultats du questionnaire. Il n'y a donc pas d'effet induit en la matière.

Les résultats ont par contre été largement présentés, diffusés et mis en débats dans les instances de pilotage et/ou pour préparer les temps de communication ou des interventions spécifiques (séminaire régional, journée nationale du FEJ par exemple)



## ◆ Validité interne

### √ Proposer une analyse temporelle plutôt qu'une approche comparative

Comme nous l'avons indiqué dans la partie consacrée à la présentation du projet et de ses objectifs, les porteurs haut normand n'ont pas fait le choix de la constitution d'un groupe test et d'un groupe témoin.

La fonction de la zone pilote regroupant les deux BEF de Rouen n'avait pas de finalité comparative avec des autres BEF, mais une fonction plus « incitative » et expérimentale.

Le projet indiquait très clairement dès l'origine un déploiement simultané du projet expérimental et des coordinations locales sur l'ensemble des BEF de la région

Source : projet habilité par le HCJ

1. Niveau local : un site avancé sur le territoire de l'agglomération rouennaise

*Une coordination locale à l'échelon de l'agglomération ou du bassin d'emploi sera créée pour proposer sans délai des solutions de formation ou d'insertion aux jeunes identifiés comme décrocheurs en cours ou en fin d'année scolaire.*

*Sur ce territoire la coordination rassemblera dès le début de l'expérimentation, les représentants des collectivités territoriales, des CFA, de l'Éducation Nationale (Chefs d'établissements référents du bassin, les 3 CIO (Rouen, Barentin, Sotteville-les-Rouen), la Mission Générale d'Insertion de Rouen gauche et Rouen droite), et de la Mission Locale. Y seront associés autant que de besoin les services du SPE, de la justice (PJJ) et des PIJ.*

*Montée en puissance des autres Bassins d'éducation et de formation ( BEF)*

2. Le territoire académique est réparti en secteurs composés d'un ensemble de lycées, collèges et écoles intitulés Bassins d'Éducation et de Formation.

Le Bassin d'Éducation et de Formation est un cadre de fonctionnement qui facilite les relations entre tous les acteurs qui permet de développer une réflexion collective entre établissements.

Les chefs d'établissement référents insertion MGI et les Directeurs de CIO seront mobilisés sur le projet de prévention du décrochage et d'accompagnement des « décrochés » **dès la rentrée scolaire 2009 pour une déclinaison académique du projet**

### **3. Élargissement sur la région aux partenaires privés :**

...non encore impliqués dans la prévention et le traitement du décrochage.

Actuellement sur le territoire régional, le réseau des établissements privés sous contrat avec l'éducation nationale ou le ministère de l'agriculture, ne gère pas de façon coordonnée la prise en charge des jeunes qui les quittent sans qualification.

Il s'agira dans ce projet de les associer à ce travail, dès la rentrée 2010.

Dans la mesure du possible et pour préparer ce partenariat, leurs représentants seront associés à l'animation régionale et en bassin pour ce projet.

En conformité avec les caractéristiques du projet, l'évaluation du dispositif expérimental ne peut de fait méthodologiquement proposer d'approche comparative. Pour autant, une analyse temporelle (évolution et montée en puissance du dispositif et de ses résultats) est proposée dans ce rapport.

### √ Triangulation des données

Le jugement évaluatif repose sur une analyse de la récurrence/redondance et de la cohérence des différents indicateurs collectés (quantitatifs et qualitatifs) en référence aux critères

d'évaluation retenus dans le protocole pour chacun des objets (le repérage ; les réponses proposées aux jeunes ; le partenariat).

Rappelons cependant que l'imputation des résultats reste délicate en particulier dans un contexte et un environnement qui n'ont pas été neutres au long de ces 2,5 ans d'expérimentation (réorganisation et suppression de CIO, circulaire du 9 février 2011, etc.)

## Enseignements de politique publique

---

### 1.6. Résultats de l'évaluation

#### ◆ Le public visé : décrocheurs et décrochés, entre estimation quantitative et enjeu de connaissance/caractérisation

Rappelons préalablement et pour clarifier les résultats qui suivront que les porteurs de projet ont explicitement saisi l'opportunité de l'expérimentation dans une double logique (interdépendance) :

<ul style="list-style-type: none"><li>• S'adresser et mettre en place des actions en direction des décrocheurs et décrochés (avec une priorité pour les jeunes qui ont les plus bas niveaux de qualification)<ul style="list-style-type: none"><li>√ Décrocheurs : « jeunes dans une dynamique de décrochage pendant l'année scolaire »</li><li>√ Décrochés : « jeunes sortis du système éducatif sans solution d'insertion »<ul style="list-style-type: none"><li>○ Les jeunes sortis depuis moins d'un an qui relèvent de la MGI s'ils ont plus de 16 ans</li><li>○ Les jeunes sortis depuis plus d'un an et qui relèvent de la mission locale, s'ils ont plus de 16 ans</li></ul></li></ul></li></ul>
⇕
<ul style="list-style-type: none"><li>• Améliorer le repérage et le suivi (quantitatif et qualitatif) du nombre de jeunes concernés par la mise en cohérence entre les interventions actuellement conduites isolément par les acteurs</li><li>• Améliorer la connaissance du décrochage comme processus complexe</li></ul>

Le projet visait donc simultanément à proposer aux jeunes décrocheurs et décrochés des réponses (en partant pragmatiquement des outils de repérage tels qu'ils étaient au démarrage) pour améliorer le dispositif technique et opérationnel de repérage et de suivi, qui participerait ainsi à mieux comprendre les ressorts du décrochage.

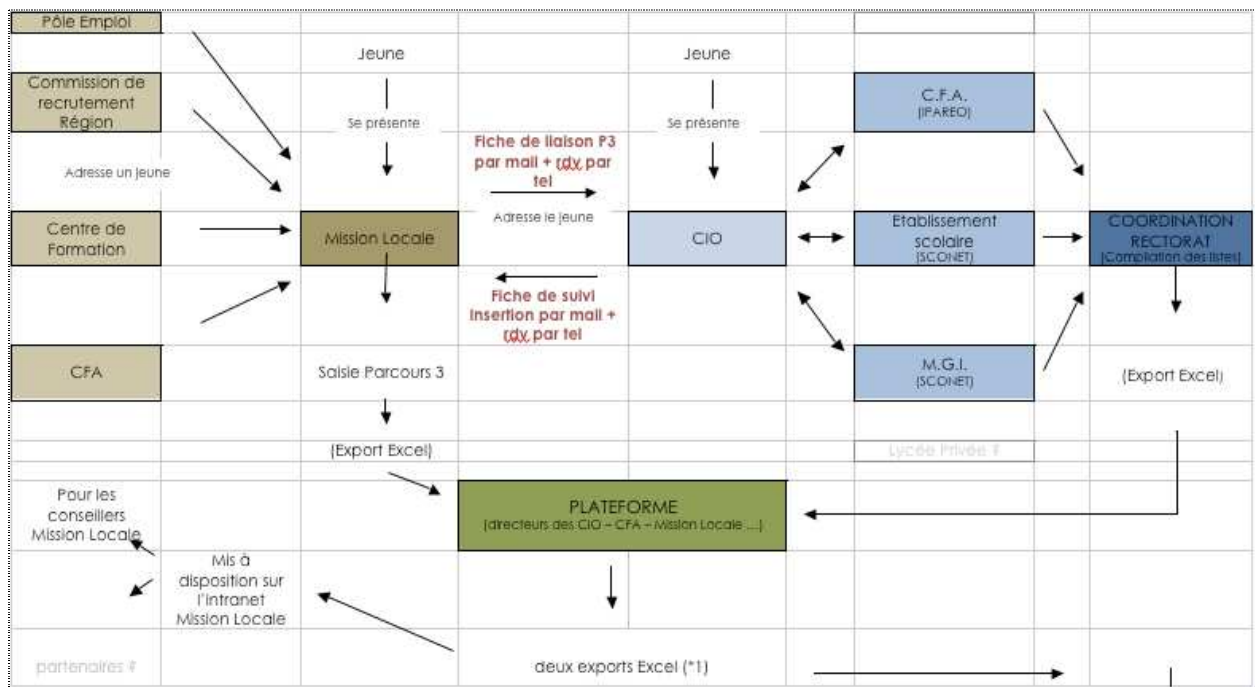
Toutefois, pour répondre aux attendus de l'appel à projet et en s'appuyant sur des éléments de diagnostic (deux études conduites début 2009 dans l'académie de Rouen, l'une sur l'agglomération rouennaise, l'autre sur l'agglomération du Havre dont les principales conclusions révélaient les failles du système de coordination en vigueur et le besoin de mettre en place des outils et des approches différentes pour toucher les élèves en rupture de scolarité), les porteurs du projet ont estimé à **2500** l'ensemble des jeunes susceptibles de bénéficier de cette opération sur le territoire régional.

Notons que cette estimation ne fait pas la distinction entre le nombre de jeunes susceptibles de bénéficier de cette action pour la zone pilote du Grand Rouen

◆ **Une expérimentation qui a effectivement touché les décrochés mais marginalement les décrocheurs (impact)**

Pour mesurer l'impact de l'expérimentation (*le nombre de jeunes touchés par l'expérimentation est-il significatif ?*), il est essentiel de distinguer deux actions :

- √ Le repérage et l'examen commun des situations de décrochage (selon un protocole de repérage et de suivi) donnant lieu à une réactivation des réponses de droit commun via la mission locale, le CIO ou la MGI (réinscription du jeune suite à une reprise de rendez-vous avec l'un des partenaires participant aux comités techniques locaux / coordination locale)
- √ L'accueil et l'accompagnement spécifique (plateforme d'accueil et d'orientation) proposé aux jeunes qui ne se présentent pas au premier rendez vous suite au repérage commun.



- √ *Les protocoles de repérage et la coordination, des moyens efficaces pour potentialiser et optimiser les réponses ordinaires pour les jeunes qui ont quitté la formation initiale*

Sur la zone pilote (Grand Rouen)

En 2,5 ans d'expérimentation, les acteurs du comité technique (coordination locale) de la zone pilote (CIO/ML/MGI/CFA) ont largement investi et développé de nouvelles méthodes de travail en vue d'impacter les jeunes décrocheurs/décrochés :

- Une mise en place dès le démarrage de procédures d'information, de liaison et « d'alerte » entre la MGI, les CIO et les ML au moment du premier accueil du jeune (ce que les acteurs ont dénommé un protocole de signalement et de suivi)
  - À travers la mise en place de protocoles de liaison suite à un premier accueil avec proposition de rendez-vous et suivi *a posteriori* par les partenaires.
  - À ce titre un suivi quantitatif est réalisé sur le site pilote (nb de jeunes identifiés, genre, âge, niveau de qualification, nb de jeunes ayant participé à l'atelier projet de la mission locale, etc.) mais qui reste encore pour le moment limité en terme d'analyse.
  - Ainsi, les croisements de fichiers des ML/CIO/MGI ont ainsi permis d'identifier :

<b>Les jeunes repérés en commun sur la zone pilote (données renseignées par le comité technique du site pilote en juin 2010 et juin 2011 via l'enquête par questionnaire)</b>		<b>2010</b>	<b>2011</b>
1 <sup>er</sup> trimestre	Nombre total de jeunes décrocheurs repérés en commun	255	195
	Dont jeunes « sans solution connue»		183
	Dont jeunes « décrochés »		
	Dont jeunes « en cours de décrochage		
	Autres situations repérées		12
2 <sup>ème</sup> trimestre	Nombre total de jeunes décrocheurs repérés en commun	149	203
	Dont jeunes « sans solution connue		99
	Dont jeunes « décrochés »		61
	Dont jeunes « en cours de décrochage »		
	Autres situations repérées		43
3 <sup>ème</sup> trimestre	Nombre total de jeunes décrocheurs repérés en commun :	94	182
	Dont jeunes « sans solution connue»		14
	Dont jeunes « décrochés »		33
	Dont jeunes « en cours de décrochage		
	Autres situations repérées		135
	Totaux	498	715

➤ *La combinaison : fiabilité du repérage – qualité de la coordination – réactivité des réponses*

Alors qu'à l'origine, le projet reposait sur la possibilité d'exploiter dès janvier 2010 l'application SCONET-SDO, les retards dans le développement de cette solution d'interconnexion de bases de données constituait de fait une limite à la réalisation d'un des objectifs centraux du projet.

En conséquence, les acteurs ont au démarrage du se confronter à ce besoin de disposer de méthodes et d'outils permettant de compiler des données nominatives (avec des niveaux d'information différents selon les partenaires, voire des listing non informatisés pour certains partenaires au démarrage) et de les croiser pour repérer les jeunes sortis du système de formation initiale.

Sans qu'il s'agisse d'une critique, mais plutôt pour souligner le contexte dans lequel a démarré l'expérimentation, les acteurs ont donc initialement procédé au repérage des jeunes de manière très artisanale (mise à plat et recoupement des différentes listes de jeunes), pour se saisir du sujet dans le cadre d'un groupe de travail (avec l'appui du service informatique du Rectorat) et enfin le déploiement et le développement spécifique de Parcours 3 pour l'expérimentation (accès et saisie directe pour la MGI et le CIO du site pilote) et une formation ont été réalisés.

Cette application nouvelle a été opérationnelle en août 2010 et a grandement facilité l'activité de suivi pour le BEF Rive droite de la zone expérimentale. A cela s'ajoutait un temps de traitement amoindri et des possibilités renforcées pour l'observation et l'analyse (tris...)

*Or, cette difficulté à disposer d'un outil de repérage commun dès le démarrage n'est pas neutre tant les liens entre la fiabilité du dispositif de repérage et la mobilisation des réponses sont forts. Sans dispositif de repérage commun, les protocoles de signalement et de suivi deviennent inopérants.*

Les résultats présentés par le site pilote lors du séminaire régional du 4 mai 2010 sont à ce titre assez illustratifs. En effet, à partir d'un traitement des outils de repérage et de suivi désormais opérationnels (tableaux de bord) il devenait possible d'établir des bilans quantitatifs et qualitatifs plus précis, de mesurer l'avancement du projet, et de poser de nouvelles hypothèses.

*Entre le 1<sup>er</sup> juillet 2010 et le 28 février 2011*

- 398 jeunes ont été repérés et suivis (184 filles ; 214 garçons)
- Origine du repérage : par l'intermédiaire des Missions locales à 62%, des CIO à 22% ou signalés par un EPLE à 16%.
- Dernier établissement fréquenté (84% des jeunes repérés sont issus d'un EPLE) : collège (pour 33,67%), lycée pour (18,68%), lycée professionnel (**51,76%**). Les autres jeunes repérés ont fréquenté des CFA (7,5%), ou des rétablissements de l'enseignement spécialisé type SEGPA et EREA (2,51 %).
- Âge au moment du repérage : 15 ans (5%), 16 ans (30%), 17 ans (20%), 18 à 20 ans (36%) et supérieur à 20 ans (9%).
- Des réponses proposées pour 72% des jeunes repérés : un suivi et un accompagnement par la Mission locale à 32%, la MGI à 27% ; une rescolarisation à 10% et un emploi à 3% (28% des jeunes repérés ne se sont pas présentés au rendez vous fixé avec le jeune par la mission locale ou le CIO)

Ces différents indicateurs attestent donc d'une amélioration de la mobilisation des réponses existantes (plus de réactivité, adhésion qui se situe à 72%).

Même si les acteurs eux mêmes reconnaissant que ces réponses ne sont pas nécessairement toutes adaptées aux besoins et à la situation de ces jeunes qui ont quitté le système éducatif et ne constituent pas des « solutions » (28% ne se présentent pas au rendez vous qu'ils ont fixé avec leur conseiller lors d'un entretien de situation), il n'en demeure pas moins que le résultat est positif et répond à un besoin (au moins dans un premier temps) de se ré-inscrire dans des démarches d'insertion, de formation professionnelle ou de rescolarisation et d'enrayer un processus de rupture avec les institutions (enseignement, formation, insertion).

On indiquera également que les acteurs de la zone pilote ont également pu travailler plus finement à l'identification et à la mobilisation de certaines réponses en fonction du calendrier et de procéder en conséquence à des repérages à des périodes plus pertinentes.

### Globalement sur les BEF / territoire régional

Les résultats concernant les autres bassins au niveau régional épousent les mêmes tendances à savoir :

- Des outils de repérage qui se sont enrichis et fiabilisés (rappelons que les données issues de l'enquête par questionnaire en juin 2010 n'étaient pas fiables puisque seuls 3 BEF étaient en mesure de quantifier le nombre de jeunes repérés en commun).
- Sur 5 BEF (contre 3 en 2010), les données de repérage sont harmonisées, consolidées et remises en forme dans un outil commun à ce jour.
- Les protocoles de repérage et de suivi communs et l'usage des fiches de liaison se sont généralisés (7/7)

- Néanmoins cette amélioration ne participe que faiblement à la connaissance qualitative du décrochage (seuls 2 BEF indiquent qu'ils ont pu travailler collectivement sur l'analyse qualitative des motifs du décrochage)

<b>Les jeunes repérés en commun sur l'ensemble des BEF de la région en 2011</b>		<b>Moyenne</b>	<b>Minimum</b>	<b>Maximum</b>	<b>Somme</b>
(données renseignées par les comités techniques de chaque BEF (site pilote inclus) en juin 2011 via l'enquête par questionnaire). Les données issues de l'enquête de juin 2010 n'étaient pas fiables.					
1 <sup>er</sup> trimestre	<b>Nombre total de jeunes décrocheurs repérés en commun</b>	142,8	51	246	<b>714</b>
	Dont jeunes « sans solution connue »	117,5	3	212	470
	Dont jeunes « décrochés »	11,4	0	33	57
	Dont jeunes « en cours de décrochage »	3	3	3	6
	Autres situations repérées	16,67	12	20	50
2 <sup>ème</sup> trimestre	<b>Nombre total de jeunes décrocheurs repérés en commun</b>	101,8	22	203	<b>509</b>
	Dont jeunes « sans solution connue »	39,25	1	99	157
	Dont jeunes « décrochés »	30	3	61	150
	Dont jeunes « en cours de décrochage »	6	6	6	12
	Autres situations repérées	18,67	1	43	56
3 <sup>ème</sup> trimestre	<b>Nombre total de jeunes décrocheurs repérés en commun :</b>	66,6	13	182	<b>333</b>
	Dont jeunes « sans solution connue »	9	4	14	36
	Dont jeunes « décrochés »	20,8	1	48	104
	Dont jeunes « en cours de décrochage »	3	2	4	6
	Autres situations repérées	135	135	135	135
<b>Totaux</b>					<b>1556<sup>6</sup></b>

*Les enseignements clés de cette partie consacrée à l'impact (« public touché »)*

- La formalisation, l'institutionnalisation et l'application des protocoles de repérage et de suivi communs a eu un impact direct sur les bénéficiaires.
- Plus les outils et les données sont croisés et fiables, plus le nombre de jeunes accueillis augmente (impact), résultat observable au niveau de la zone pilote et de la région.
- Mieux repérés, les réponses existantes ont pu être activées plus rapidement.
- Au plan évaluatif, l'effet levier de la coordination est à ce titre très net et s'est d'ailleurs renforcé sur la durée de l'expérimentation.
- À ce titre, l'on peut donc conclure que l'objectif de créer de nouvelles méthodes de travail pour mieux repérer et proposer des réponses aux jeunes a été ici atteint.
- Ce résultat reste cependant à nuancer dans la mesure où le public impacté ne concerne *in fine* que les décrochés (ceux qui ont quitté le système de formation initiale) et que l'impact sur les décrocheurs reste inévaluable, les informations concernant les actions proposées aux élèves décrocheurs ou en risque de décrochage n'ayant pas été suivies et mises en débat au niveau des instances de coordination locale.

<sup>6</sup> Les porteurs de projets font état de 1200 bénéficiaires en 2011

√ *Les plateformes d'accueil et d'orientation : un mode d'intervention pertinent, un impact qui reste faible (zone pilote)*

Conformément au projet, les acteurs de la zone pilote ont mis en place en 2010 des « plateformes d'accueil et d'orientation des jeunes » en direction des jeunes « en rupture » avec les partenaires qu'ils soient CIO, MGI ou Missions Locales, ou ne s'étant pas présentés aux rendez-vous proposés par le CIO ou la mission locale suite aux entretiens de situation.

L'expérimentation de ces démarches nouvelles en direction des décrochés concernait autant la mobilisation du public (comment entrer en contact et convaincre des jeunes avec lesquels le contact est rompu ?), que les manières d'accueillir, d'informer, etc.

L'appréciation évaluative porte ici sur les 4 plateformes qui ont été organisées en 2010

- Si les jeunes qui ont participé à ces plateformes sont « conformes » à ceux qui étaient visés (impact positif), leur nombre est quant à lui assez faible. En effet, quantitativement les plateformes ont permis d'accueillir et de renouer avec 31 jeunes (19 garçons, 12 filles) sur un total de 143 jeunes repérés en commun et invités à ces plateformes (88 garçons, 55 filles), soit un taux moyen d'impact de 21,68%.

Date plateforme	Nb total de jeunes repérés /invités	Nb total de garçons repérés /invités	Nb total de filles repérées /invitées	Nb de jeunes accueillis	Nb de garçons accueillis	nb de filles accueillies	taux de mobilisation des jeunes	taux de mobilisation des garçons	taux de mobilisation des filles
06-mai-10	33	16	17	8	4	4	24,24%	25,00%	23,53%
11-juin-10	36	25	11	11	5	6	30,56%	20,00%	54,55%
14-oct-10	37	23	14	6	4	2	16,22%	17,39%	14,29%
17-déc-10	37	24	13	6	6	0	16,22%	25,00%	0,00%
<b>TOTAUX &amp; moyennes</b>	<b>143</b>	<b>88</b>	<b>55</b>	<b>31</b>	<b>19</b>	<b>12</b>	<b>21,68%</b>	<b>21,59%</b>	<b>21,82%</b>
<i>soit</i>		<i>61,54%</i>	<i>38,46%</i>		<i>61,29%</i>	<i>38,71%</i>			

Si le résultat est certes faible, d'autant plus que les professionnels ont investi un temps important pour remobiliser ces jeunes, il n'en demeure pas moins que c'est à ce jour le seul et l'unique moyen d' « aller vers... » ces publics. Autrement dit, ce taux moyen de 20% aurait plus d'intérêt à être utilisé comme un repère que comme un résultat au risque de décourager les professionnels.

- Des modes d'intervention innovants et pertinents, l'innovation résidant principalement dans :
  - La mobilisation et la prise de contact avec les jeunes décrochés (courrier d'invitation cosigné, prise de contact téléphonique, oralité)
  - L'adaptation du contenu et de l'organisation de la journée (alternance de temps collectifs et d'entretiens individuels en binôme), alternance d'ateliers autour d'un fil rouge (reconsidération de la palette des perspectives offertes aux jeunes : retour en formation initiale, alternance, insertion emploi) et de supports adaptés (témoignage vidéo, quizz interactif, etc.), propices à l'expression
  - La considération du jeune, de sa situation et des démarches préalablement engagées

- Les outils développés (« feuille de route ») permettant au jeune de quitter la plateforme avec des contacts nominatifs et une structure de référence et d'un état de sa situation.

Nous indiquons cependant ici, que la plateforme ne saurait être considérée comme une « solution » au décrochage dans la mesure où cet accueil renouvelé et pertinent dans ses formes constitue en réalité un éventuel point de démarrage d'un parcours vers une solution durable pour le jeune (une « action 1<sup>ère</sup> marche » en quelque sorte).

L'enjeu consistait donc à engager à partir des plateformes (qui se sont prolongées en 2011) un accompagnement du jeune différent de celui qui est proposé ordinairement par la mission locale, la MGI ou le CIO et d'engager un suivi particulier de ces jeunes. Or sur ce point, les résultats sont plutôt négatifs (cf. ci-après, partie consacrée aux effets sur les jeunes accueillis)

### √ *Les décrocheurs, un public peu impacté par l'expérimentation*

Le dispositif de repérage, le renforcement de la coordination locale sur chaque bassin, l'expérimentation de nouvelles formes d'intervention et d'accueil des jeunes ont principalement et objectivement concernés les jeunes sortis du système scolaire sans solutions (les décrochés) pour lesquels il est d'ailleurs avant tout question de les ré-inscrire dans des dispositifs existants (à ce titre l'hypothèse d'une rupture de ces jeunes avec les CIO, Missions locales ou la MGI qui pourrait être liée au faible crédit que ces jeunes accordent aux dispositifs existants n'a été que peu abordée au cours de l'expérimentation).

La prévention du décrochage scolaire à quant à elle été peu abordée au cours de ces deux ans et demi d'expérimentation (impact négatif). Les modes de travail et de pilotage se sont ainsi concentrés sur les décrochés au détriment des décrocheurs et ce malgré les interpellations (point d'étape de l'évaluateur en comité de pilotage), la présence de chefs d'établissement dans les comités techniques et les constats de départ (« des effectifs importants de jeunes sollicitent les Missions Locales bien que toujours scolarisés »).

Ce constat est d'ailleurs largement partagé tant par les porteurs de projet au niveau institutionnel que par les acteurs de la zone pilote (entretiens)

*« Même si dans le cadre de l'expérimentation la prévention n'a pas été directement traitée, il y a une dynamique qui a permis de faire des choses (signalement pour absence depuis plus d'un mois), intervention des COPSYS dans les cellules de veille ou les GAIN de certains établissements, etc. Ce qui est certain, c'est que le sujet est aujourd'hui reconnu comme important et légitime et que certains chefs d'établissement voient dans le partenariat une possibilité de travailler la prévention du décrochage »*

Les facteurs explicatifs avancés par les acteurs renvoient à la durée de l'expérimentation et au manque de temps (« la montée en puissance et les résultats de l'action envers les décrochés ne sont apparus qu'au cours de la dernière année d'expérimentation et nous permet de faire le bilan des acquis et des limites ») ou à des points de vue plus pragmatiques et contextuels (« il n'était pas matériellement possible de lever tous les lièvres en même temps, la stratégie consistait d'abord à mobiliser les partenaires CIO/MGI/mission locale dans chaque BEF »

- ◆ **Les effets du dispositif expérimenté : un manque d'indicateurs concernant les publics, des effets partenariaux notoires.**

### √ *Les effets de l'expérimentation sur le public bénéficiaire : une difficile appréciation*

Comme pour l'appréciation de l'impact, l'évaluation des effets (« les actions proposées ont-elle permis de faire évoluer - amélioration/stagnation/dégradation - la situation des jeunes qui en ont bénéficié ?), il est nécessaire de distinguer :



- Ce qui relève de la réactivation des réponses de droit commun via la mission locale, le CIO ou la MGI
- Ce qui relève des plateformes d'accueil et d'orientation
  - Un déficit d'évaluation des effets des réponses ordinaires sur les jeunes décrochés

Si l'impact est observable et significatif quantitativement, l'évaluation des effets reste quant à elle difficilement mesurable.

Autrement dit, l'évaluation *a posteriori* des situations des jeunes réorientés vers le droit commun est en quelque sorte sortie du champ partenarial et expérimental.

Comme nous l'avons évoqué précédemment en faisant référence aux résultats présentés par le site pilote lors du séminaire régional du 4 mai 2010, l'amélioration du matériau statistique a principalement concerné le repérage et les orientations. Autrement dit, si les partenaires disposaient de données leur permettant de savoir qui étaient les jeunes sortis du système de formation initiale (leur âge, leur établissement d'origine, le partenaire qui l'avait repéré et vers qui il était orienté), les informations concernant l'évolution de sa situation sont restées plus parcellaires.

Rappelons cependant ici quelques nuances : les jeunes ayant été orientés vers des actions de droit commun, il appartient de fait à chaque structure qui accueillent ces jeunes (CIO, MGI, Missions locales, CFA) de les inscrire dans leur propre dispositif d'évaluation (cependant, une information pour l'évaluation et en direction des partenaires aurait été souhaitable) ; prétendre à une réelle mesure des effets nécessite des techniques et des moyens d'enquête (suivis de cohortes par exemple) que les partenaires de l'expérimentation ne pouvaient pas mettre en place (même modestement).

- Les effets des plateformes d'accueil et d'orientation

Pour mesurer l'opinion des jeunes sur la pertinence de l'accueil et du contenu de la plateforme et les effets sur leur situation, Copas a mené une enquête auprès des jeunes qui avaient été effectivement accueillis. Au total, 23 jeunes ont été interviewés (entretiens semi directif), dont 10 filles et 13 garçons.

Plateforme d'accueil du	Nb de jeunes accueillis	Nb de jeunes interviewés
06 mai 2010	8	3
11 juin 2010	11	9
14 octobre	6	5
17 décembre	6	6
<i>total</i>	<b>30</b>	<b>23 (soit 76,6%)</b>

- Le contenu de la plateforme d'accueil
  - La majorité s'est rendue à cette journée sans attente ni idée précise en tête.
  - Dans l'ensemble et en moyenne, les jeunes ont trouvé cette journée plutôt utile à une courte majorité (satisfaction globale – critère d'opinion) - 2 sont très insatisfaits et 2 très satisfaits de la journée
  - L'entretien individuel a davantage marqué les jeunes que la présentation collective
  - Concernant l'entretien, l'intérêt d'avoir 2 personnes renvoie à une « impression positive » sans que les jeunes puissent préciser la valeur ajoutée.

- La qualité d'écoute de l'entretien est quasi unanimement reconnue (qualité qui s'oppose au manque de suivi signalé par 2 jeunes qui indiquent qu'ils seraient rappelés, ce qui n'a pas été le cas)
- Les propositions et leur pertinence
  - La moitié des jeunes juge la pertinence des propositions en dessous de 5 et l'autre moitié au dessus.
  - Parmi ceux qui n'ont pas trouvé les propositions pertinentes, 4 trouvaient que les pistes étaient trop axées sur le retour en formation, ce qui ne correspondait pas à leurs attentes
  - 15 (/23) déclarent avoir entamer à des degrés divers les démarches proposées.
  - Ceux qui ne l'ont pas fait (5/23) : la perspective de rescolarisation ne correspondaient pas à leurs attentes (+ 1 jeune qui a trouvé une formation)
  - 20 (/23) se sont rendus à la ML mais expriment toujours une insatisfaction (2 indiquent une aide directe de la ML, 8 ont à nouveau pris de la distance et la majorité considèrent les rendez-vous qu'ils ont eu comme « une formalité » et peu utiles.
- Effets, évolutions des situations

Actuellement, la situation a changé pour une faible majorité d'entre eux (12/23) :

- 3 rescolarisations
- 5 entrées ou attentes de réponse CFA ou apprentissage,
- 1 réinscription à la ML,
- 5 qui font « des petits boulots » qui ne correspondent pas à leur projet
- 1 en formation (non identifiée).
- Appréciation & bilan de la journée / jeunes
  - 11/23 estiment que cette journée était différente des autres
  - L'échange avec les « adultes » et entre jeunes, et l'écoute (lors de la présentation collective et l'écoute personnalisée et approfondie en entretien individuel) sont jugés de qualité
  - Parmi ce qui leur a été le plus utile (pour 6 d'entre eux, rien ne leur a été utile), les jeunes indiquent que les informations sur les formations et l'occasion de faire un point sur sa situation et de prendre des décisions.
  - Les manques : 6 jeunes n'en mentionnent pas, 9 auraient voulu être davantage renseignés ou mis en relation avec le monde du travail, que ce soit pour trouver un emploi direct (6) ou inscrit dans un projet d'apprentissage, d'alternance (3)...
- Quelques verbatim illustratifs
  - Posture, écoute, mobilisation...
    - « Je me souviens que j'avais trouvé ça très intéressant, j'ai gardé les papiers d'ailleurs, j'ai surtout retenu les CAP, il y avait plein de choses intéressantes, parce que pour faire un métier manuel pour moi il faut être passionné. Mais au bout d'un an c'est pas très clair »
    - « je me souviens d'un monsieur très sympa qui m'a motivé, il m'a dit qu'il m'aiderait. »
    - « Il y avait 2 dames et elles étaient plutôt sympas, ce qui m'a marqué le plus c'est leur aptitude à répondre à mes questions, sans me désorienter comme on avait fait au lycée. J'estime avoir raté le bac car j'avais pas trop d'intérêt pour la filière donc ça m'a pas trop motivé (STI). »
  - L'information collective
    - « je voulais intégrer l'école et je croyais que je n'avais plus de chance et j'ai vu que j'avais une 2<sup>ème</sup> chance. »
    - « j'ai appris des choses, mais qui ne m'étaient pas vraiment utiles » .

« Ils ont plutôt parlé des cours et moi j'étais plus sur du travail. »

- Les entretiens individuels en binômes

« c'était bien, un peu différent... mais Je ne me rappelle plus trop, ils m'avaient proposé d'aller à l'école de la 2<sup>ème</sup> chance à Branly, j'y ai été pendant 2 mois mais là bas c'était pas très bien »

« Ils m'ont demandé où je voulais aller. J'ai dit plus dans la coiffure, ils ont dit qu'ils envoyaient mon dossier dans un lycée, qui m'a envoyé un dossier d'inscription et puis voilà.

« La dame devait me rappeler le lundi suivant et elle ne l'a pas fait (il est effectivement écrit sur sa fiche qu'elle devait être rappelée par la ML). Ils nous promettent des trucs et ils ne le font pas.»

L'on retiendra donc que malgré l'investissement des partenaires de ces plateformes (pour mobiliser les jeunes, les accueillir et les accompagner autrement), et l'intérêt manifeste exprimé par les jeunes sur la « plus-value » de ces lieux au plan de l'écoute, de la prise en compte (soit des postures professionnelles pertinentes), il n'en demeure pas moins un manque de suivi et d'accompagnement dans la continuité. Autrement dit, la participation de ces jeunes à ces plateformes qui ont produit un « effet ponctuel de remobilisation et de reconsidération des institutions en charge de leur insertion), n'a pas été prolongée et consolidée. En cela, il est une nouvelle fois important de rappeler que la plateforme ne saurait être considéré comme une solution au décrochage dans la mesure où cet accueil renouvelé et pertinent dans ses formes constitue en réalité un éventuel point de démarrage d'un parcours vers une solution durable pour le jeune (une « action 1<sup>ère</sup> marche » en quelque sorte).

#### *Les enseignements clés de cette partie consacrée aux effets sur les bénéficiaires*

Que l'on se situe dans une logique réactivation des réponses de droit commun ou d'actions nouvelles (plateforme d'accueil et d'orientation), l'évaluation des effets n'a pas pu être réalisée au cours de l'expérimentation.

Aux contraintes techniques et de temps ajoutons que l'évaluation des effets n'est pas encore nécessairement entrée dans les cultures professionnelles et reste méthodologiquement complexe. En particulier si la finalité de l'évaluation des effets consiste à imputer l'évolution de la situation d'un jeune (*amélioration/stagnation/dégradation*) à une action (le plus souvent achevée) tant les facteurs explicatifs potentiels sont multiples tout en pouvant être parfaitement ignorés par ceux qui mettent les dites actions en place (une rencontre amoureuse, un décès, une maladie, un changement d'environnement géographique, relationnel, etc.)

#### √ *Gouvernance et coordinations d'acteurs : pratiques inédites et points de vigilance*

Les indicateurs sont nombreux et convergent pour attester que l'expérimentation a largement mobilisé les principaux partenaires (au niveau institutionnel et opérationnel) et que le cadre du partenariat s'est progressivement renforcé et structuré au cours des 2 ans et demi d'expérimentation

- Le partenariat au niveau régional

Dans la continuité du lancement du projet en septembre 2009, les années 2010 et 2011 ont largement été consacrées à la mobilisation et à consolidation du partenariat et à l'information sur le projet afin qu'il puisse se décliner sur l'ensemble des BEF de la région.

- Les porteurs de projet se sont ainsi investis dès le départ pour que le projet soit repéré et lisible : charte graphique spécifique au projet, un diaporama de présentation du projet permettant aux acteurs locaux de relayer l'information et de disposer de supports communs, deux lettres d'information, un séminaire régional qui a réuni 200 participants, un dossier spécial de la publication du rectorat "Zoom sur l'académie de Rouen" n°40 du troisième trimestre 2010-2011 consacré au projet expérimental)

- Enjeu central du projet, la dynamique partenariale est incontestablement positive et correspond aux objectifs des porteurs de projet, au premier rang desquels le Rectorat. La stratégie de mobilisation partenariale initiale a été suivie d'effet avec :
  - o Un premier temps (septembre 2009/juin 2010) qui visait à formaliser les bases d'un partenariat resserré (« *premier cercle*<sup>7</sup> ») entre MGI/CIO/Missions locales
  - o Une période d'élargissement (depuis août/septembre 2010) aux partenaires de l'enseignement privé (direction régionale de l'enseignement catholique et chefs d'établissement) et à la fédération régionale des Maisons Familiales Rurales.

*« Le résultat partenarial est positif dans la mesure où l'expérimentation a rassemblé un spectre large de partenaires qui structure/couvre bien l'espace régional. On trouve les grands acteurs de la formation initiale : Éducation Nationale, ML mais pas seulement, CFA, MFR, enseignement agricole... Rappelons que c'était une grande première et que la seule instance comparable serait éventuellement les réunions de bassins dans lesquelles sont associés quelques partenaires. Au fond, il s'agit d'une ouverture d'un espace de dialogue sur un sujet commun, avec une préoccupation commune qui est pour partie à mettre au crédit de l'expérimentation. À cela s'ajoute un partenariat et une articulation renforcée avec les missions locales. C'est un acquis fort sans méconnaître les difficultés sur le terrain du fait de cultures, de préoccupations différentes... mais cette articulation est devenue une évidence, même si elle reste perfectible. On le doit également à l'expérimentation puisqu'il n'existait pas d'autres lieux de partenariat ML/Rectorat à cette échelle. »*

- Ainsi le comité de pilotage a permis :
  - o De rassembler les partenaires, d'exposer les attendus du projet, d'outiller les partenaires des bassins pour qu'ils informent et mobilisent sur leurs territoires (support de présentation commun, rédaction et large diffusion d'une newsletter intitulée « face aux ruptures scolaires, expérimenter ensemble », etc.)
  - o D'échanger sur l'état d'avancement du projet sur les différents bassins.

Le partenariat est donc ouvert et cohérent au vu de la finalité de l'expérimentation et au bon niveau hiérarchique.

Pour autant, il ressort des entretiens et de nos observations que les réunions du comité de pilotage sont restées assez formelles.

- o Les porteurs du projet reconnaissent d'ailleurs que l'expérimentation n'a pas donné lieu à des échanges/réflexions plus stratégiques dans l'intervalle des réunions du comité de pilotage
- o L'appréciation des acteurs des BEF comme celle de partenaires institutionnels moins directement investis (« 2<sup>ème</sup> cercle ») convergent dans le sens d'un manque de temps consacré à l'analyse, à la problématisation, au positionnement et à l'interpellation des institutions.

*« Même si on a construit un espace commun, on peut regretter de ne pas avoir innové plus fortement sur des actions en direction des jeunes ou d'échanger sur le fond, sur les profils des décrocheurs alors que des études existent, mais qui n'ont pas été exploitées et utilisées alors que tous les partenaires étaient autour de la même table »*

À cela s'ajoutent quelques limites de mobilisation et de représentation :

- o des collectivités et des acteurs de l'éducation populaire ou de la prévention qui n'ont pas été mobilisés dans le cadre de l'expérimentation
- o une présence du Conseil Régional plutôt extérieure au projet dans la mesure où il n'y a pas eu de position politique claire de s'engager de manière affichée dans l'expérimentation (malgré une interpellation du Rectorat).

<sup>7</sup> Les expressions entre guillemets et en italique sont des citations (entretiens individuels)

- Le coordonnateur du projet, qui a pris ses fonctions en février 2010, a été sollicité sur la majorité des bassins. Il a participé aux travaux et réunions du site pilote (réalisation d'une enquête en mai 2010 auprès des différents bassins pour l'établissement d'un état d'avancement régional de l'expérimentation ; groupes de travail sur les outils de repérage communs ou sur le séminaire ; comité de rédaction de la « newsletter », etc.). Appui à la mobilisation au démarrage du projet, ses fonctions se sont progressivement tournées vers le soutien méthodologique et la qualification en 2011.

<i>Depuis sa prise de poste (février 2010), avez-vous sollicité sur votre BEF le coordonnateur du projet « prévention du décrochage scolaire et entrée dans la vie active » ?</i>	2010	2011
Oui	5	5
Non	2	2
Total	7	7

<i>Si oui, pour quelles raisons précises ?</i>	2010	2011
Participation à des temps de réflexion, d'échanges	5	4
Information sur le projet	1	3
Point d'avancement sur le projet	2	3
Non réponse	2	2
Besoins méthodologiques (outil de repérage, de suivi, etc.)		2
Demande d'informations, d'outils et transfert d'expériences		2
Mobilisation de partenaires sur le bassin	1	1
Autre	1	1
Total/ réponses	12	16

D'une manière générale et en conclusion, indiquons que l'ensemble des acteurs impliqués dans l'expérimentation a explicitement souligné ses effets en matière de partenariat. Inédit, il s'est structuré, renforcé autour d'un objet, de pratiques et d'outils communs.

<i>Diriez-vous que pour cette deuxième année d'expérimentation, le partenariat et le travail en réseau s'est renforcé et a gagné en efficacité ?</i>	2011	Effectifs
Totalement		4
Partiellement		3
Total		7

*La dimension partenariale est sans aucun doute la grande force de l'expérimentation. C'était important, nécessaire et c'est positif. Cela nous aide bien pour anticiper le SPO*

*On a créé avec l'expérimentation une vraie dynamique, on a testé, on a formalisé des circuits, on a amélioré les modalités de repérage en commun, on a participé à fonder un partenariat au niveau régional et localement alors qu'il n'existait pas.*

	2010	2011
<i>Sur votre bassin, diriez-vous que le partenariat et le travail en réseau sur le projet « prévention du décrochage et entrée dans la vie active » constituent une réponse efficace aux objectifs du projet ?</i>		
Partiellement	7	4
Totalement		3
Total	7	7

Qualitativement, les points de vue des partenaires convergent pour souligner l'effet levier du partenariat, tout en indiquant ses limites

- « les différents partenaires jusqu'alors n'avaient pas de contacts, maintenant ils se rencontrent et ont des actions et des objectifs communs. »
  - « Mise en place d'un protocole améliorant le suivi des jeunes par la prise de rendez-vous immédiatement et en permettant de s'assurer de sa présence en rendez-vous ».
  - « Échanges d'informations et de contact inter-structures facilités en cas de besoins »
  - Plus de solutions proposées. Plus de jeunes repérés. Meilleure connaissance des autres structures. Davantage de partage d'informations.
  - Meilleure connaissance des acteurs et des partenaires. Cependant, aucune mobilisation, ni réponse des établissements privés, d'une mission locale et du CFA
  - ...
- Mais perfectible et percuté par de nouvelles orientations / cadres réglementaires
- « la faible implication des établissements scolaires ne permet plus d'avancer »
  - Le partenariat a produit des effets évidents, mais du fait des nouveaux textes réglementaires parus (circulaires interministérielle sur la prévention du décrochage et nouveaux textes sur l'apprentissage impliquant de nouvelles organisations dans les CFA), des ajustements devront être à nouveau établis

- La mise en réseau sur la zone pilote (Grand Rouen) et les autres bassins

Au niveau de la zone pilote et des BEF, les résultats sont semblables et attestent d'une montée en puissance et d'une structuration du partenariat (les résultats de l'étude par questionnaire et de l'analyse des entretiens convergent en tous points)

- Entre 2010 et 2011, l'information sur le projet pour mobiliser plus largement s'est ainsi prolongée (7 BEF sur 7 en 2010 et 2011) et s'est traduite par l'implication de nouveaux partenaires dans les différents bassins (DIRECCTE, Sous-Préfectures, chefs d'établissement dont privés...)
- La composition des coordinations locales (comités techniques) a également progressé au fil de l'expérimentation. Les noyaux durs initiaux (CIO/MGI/Mission locale) se sont ainsi objectivement élargis à d'autres partenaires qui se sont progressivement inscrits dans le dispositif, se sont appropriés et ont mis en application les protocoles de repérage et de suivi expérimentés.

<b>Composition des groupes de travail (comités techniques – coordinations locales)</b>		
Les partenaires effectivement impliqués (participant aux réunions de travail et au repérage des jeunes décrocheurs/décrochés) sur les BEF		
<i>Les partenaires</i>	2010	2011
CIO	7	5
MGI	6	6
Mission Locale	9	9

Animateur de BEF	4	5
IEN-IO	2	
Chef d'établissement	11	8
Chambre des métiers	2	3
CFA	1	3
Autre	2	13

On soulignera également que les fonctions des acteurs qui ont « rejoint » les coordinations locales ont également évolué, confirmant le résultat d'ouverture (accompagnatrice socioprofessionnelle CFA, conseil Jeune, Dir. pédagogique ML, entreprise CFA BTP, réf. CLEE...)

- La fréquence et le rythme des réunions de travail ont également progressé. Plus fréquentes, plus nombreuses, les réunions de coordination à l'échelle des BEF se conjuguent avec une plus grande rigueur et des habitudes de travail qui prennent forme.

Fréquence des réunions de concertation consacrées au projet « prévention du décrochage scolaire et entrée dans la vie active »	2010	2011
Une fois tous les deux mois	1	4
Une fois par mois	2	2
Trimestriellement	3	1
Deux fois par mois	1	
Total	7	7

#### *Les enseignements clés de cette partie consacrée aux effets en termes de gouvernance*

C'est *in fine* en matière de partenariat que les résultats de l'expérimentation sont les plus nets et positifs. Que l'on évoque le partenariat (relations institutionnelles formalisées autour de la convention du projet expérimental, du comité de pilotage, etc.) ou la mise en réseau (relations et coopérations plus ou moins formalisées au plan opérationnel), les indicateurs convergent, concluant à une structuration progressive de modes de coopérations inédits. Autrement dit, l'expérimentation a permis de faire naître des coordinations qui n'existaient pas auparavant (« plus value ») en conformité avec les attendus initiaux du projet.

La stratégie initiale des porteurs de projet qui visait d'une part à mobiliser d'emblée les partenaires au niveau régional (la zone pilote n'ayant pas une fonction de groupe test mais de catalyseur) et par paliers (l'Éducation Nationale et les Missions locales, puis les CFA, les établissements du privé, etc.) a donc été payante au vu de la composition et de la représentativité des acteurs aux instances régionales ou locales (à l'exception des collectivités locales et des acteurs de la prévention comme nous avons pu l'indiquer)

Enfin, même sans être nécessairement innovantes, les pratiques ont indéniablement changé localement (protocoles, outils, repérage et suivi dans des instances de travail communs, etc.)

*« On a pu développer des logiques d'accueil croisé des jeunes et accepter de se mettre à trois pour en accueillir un. On a clairement changé de prisme. On ne se rend peut être pas assez compte qu'on a testé une autre manière de s'adresser à ces jeunes,*

√ *Effets attendus et effets induits/inattendus :*

- Synthèse des effets attendus

En reprenant les questions centrales du protocole d'évaluation, nous reprenons ci-dessous de manière synthétique les principaux résultats assortis de quelques commentaires que nous avons développés dans les parties précédentes.

Légende - Échelle d'appréciation.
1 - Objectif atteint
2 - Objectif partiellement atteint ,
3 - Objectif qui rencontre des difficultés, des questionnements,
4 - Objectif abandonné ou peu abordé.

<b>Objet 1 : Le dispositif de repérage des jeunes décrocheurs/décrochés</b>	Appréciation	Indicateurs/observations / limites
L'expérimentation a-t-elle permis de développer des outils de repérage et de suivi communs et harmonisés entre les différents partenaires, les données sont-elles «harmonisées», consolidées et remises en forme dans un outil commun ? (effectivité)	2	Développement et expérimentation d'outils de repérage et de suivi communs Analyse croisée des listes des jeunes sortis du système de formation initiale Mais des outils et une focale qui ont privilégié les décrochés au détriment des décrocheurs
Les partenaires ont-ils défini précisément des critères de repérage pour identifier les jeunes ? (pertinence)	2	Les critères sont précisés dans les protocoles de repérage/signalement mais concernent essentiellement les jeunes sortis du système de formation initiale
Les modalités de transmission des informations entre les partenaires sont-elles formalisées, existe-t-il des règles de confidentialité ? (conformité)	1	Les protocoles ont permis de clarifier les circuits. La déclinaison de l'application P3 sur la zone pilote garantissait un cadre déontologique (autorisation CNIL)
La mise en cohérence des systèmes d'information et leur coordination permettent-elles de renforcer le développement d'interventions (lutte contre l'absentéisme, démarche d'accueil et d'intégration des élèves, etc.) dans les établissements d'enseignement pour <b>prévenir</b> les sorties prématurées ? (impact)	4	Le repérage comme les réponses apportées ont prioritairement concernés les décrochés. Les actions de prévention du décrochage n'ont finalement pas été « intégrées » à l'expérimentation.
<b>Objet 2 : La pertinence des réponses développées pour les jeunes décrocheurs/décrochés</b>	Appréciation	Indicateurs/observations / limites
Les réponses apportées touchent-elles un nombre significatif de jeunes (par rapport au nombre de jeunes repérés) - impact?	1	Le nombre de jeunes repérés a progressé tout au long de l'expérimentation, permettant d'activer de manière plus fluide et réactive les réponses de droit commun pour la majorité des jeunes.
L'élaboration et la mise en place des réponses par les partenaires permettent-elles de modifier leurs pratiques habituelles (innovation) ?	1	Que ce soit à travers les comités techniques, le repérage et le suivi en commun, les plateformes d'accueil et d'orientation, la communication sur le projet, le séminaire, etc. les acteurs ont pu expérimenter des modes de travail inhabituels.
Les réponses apportées sont-elles innovantes et permettent-elles des résultats individuellement identifiables (effets)	3	Innovantes dans la forme et les modalités de travail avec les jeunes (alternance de temps collectifs et individuels, entretiens en binômes, postures, etc.), les plateformes d'accueil et d'orientations n'ont pas produit d'effets notables sur la situation des jeunes. L'atelier projet, prévu initialement comme action au cœur de l'expérimentation a finalement été positionné comme une réponse de droit commun mobilisable suite au repérage



		effectué en commun (orientation vers)
Les réponses apportées ont-elles une image positive auprès du jeune (opinion) ?	3	Au sujet des plateformes d'accueil et d'orientation, les entretiens avec les jeunes attestent d'une image positive sur la forme. Ils sont cependant plus critiques sur le fond et la pertinence des réponses proposées Non mesurable pour les jeunes réorientés vers les dispositifs de droit commun
<b>Objet 3 : La qualité du partenariat et du travail en réseau</b>	Appréciation	Indicateurs/observations / limites
Les enjeux et les attentes respectifs des partenaires sont-ils formalisés et partagés ?		Oui, copil et instances techniques formalisées, mais des attendus qui ont évolué au cours de l'expérimentation (problématisation, interpellation, analyse approfondie des facteurs du décrochage, etc.)
Les modes de coopération entre institutions sont-ils formalisés ?	1	L'objet du comité de pilotage a largement été explicité. Les points de vigilance ont été exprimés lors des évaluations intermédiaires. Cependant, certains partenaires sont restés plus passifs et/ou sceptiques sur la plus value de cette instance de pilotage régional
Les porteurs du projet garantissent-ils le travail local en réseau ?	1	Le comité de pilotage avait entre autres pour fonction de faire émerger les besoins et les difficultés de la mise en place de l'expérimentation sur les différents bassins afin de faciliter le travail en réseau. Le rôle du coordonnateur a été de permettre cette interface
L'information sur le projet en interne est-elle assurée par chaque partenaire ?	1	Les différents supports développés ont permis à chaque partenaire de relayer l'information sur l'expérimentation et de mobiliser en interne
Les acquis de la démarche sont-ils capitalisés « en marchant » ?	2	Les résultats partiels de l'expérimentation ont fait l'objet d'échanges et de restitution dans le cadre des comités de pilotage ou du séminaire. Ils sont également développés dans ce rapport. Cependant, la parution de la circulaire instaurant et généralisant les plateformes de suivi et d'appui aux décrocheurs a eu pour effet de limiter la possibilité de partager et de mettre en débat les résultats de cette expérimentation

L'on retiendra également et de manière plus qualitative une prise de conscience renforcée de l'intérêt de l'observation et de l'évaluation pour conduire (effet plus transversal)

*« On est au début de la diffusion de la culture de résultat ET de la prise en compte des jeunes décrocheurs. On a passé un cap. On est réellement sur quelque chose de nouveau : posture, listes montantes, accueil commun, renvoi vers les partenaires... »*

- Effets inattendus

En terme **d'offre**, on relèvera que deux actions collectives en direction des jeunes décrochés et non prévues initialement (hors zone pilote) ont été mises en œuvre au cours de l'expérimentation :

- L'opération "assure ta rentrée" : accueil multipartenarial des jeunes sans solution à la rentrée (non affecté, en rupture d'apprentissage...). Le jeune bénéficie des différents conseils et propositions avec les partenaires de l'opération
- Opération "assure ton orientation": journée de conseil sur les questions d'orientation, les choix de métier, les perspectives d'avenir etc.

En terme de **gouvernance** : les effets de l'instauration des « plateformes de suivi et d'appui aux décrocheurs » (circulaire n° 2011-028 du 9-2-2011)

La parution de la circulaire du 9 février 2011 a été diversement accueillie

- Comme une opportunité d'institutionnaliser la lutte contre le décrochage comme une priorité et de renforcer/prolonger le partenariat au delà des deux ans et demi d'expérimentation
- Comme une « entaille » au principe de l'expérimentation, la circulaire étant analysée comme une confirmation d'une généralisation décidée unilatéralement, sans tirer les enseignements de l'expérience

*« Les décideurs publics utilisent l'expérimentation quand ils ne savent pas trop où aller... C'est intéressant pour les acteurs de terrain, tout en ne faisant pas vraiment partie de la culture. Il est ainsi essentiel de rester modeste sur ce que peuvent réellement produire ces expérimentations. Si on les regarde modestement, on peut y voir la valeur, l'intérêt... et dans notre projet ça a été le cas, l'usage de cette expérimentation a été vertueux. Mais le passage aux plateformes n'est pas évident, la bascule n'est pas automatique et génère des difficultés qui n'avaient pas lieu dans l'expérimentation. C'est le cas sur le Grand Rouen, on l'on retrouve des enjeux de positionnement. De fait, l'expérimentation est certes un acquis, mais n'empêche pas le besoin de déconstruire pour reconstruire les bases d'un partenariat dans un cadre différent »*

*« Sur la forme (circulaire) et le calendrier (avant la fin de l'expérimentation), la mise en place des plateformes d'appui aux décrocheurs est certes agaçante et incongrue, mais elles sont également bienvenues pour dépasser les limites d'un partenariat très riche. La mobilisation des établissements scolaires, la connexion aux cellules de veille, la mise à disposition d'un outil de repérage (SIEI) plus performant permettant d'interconnecter les bases, etc. permettront aujourd'hui d'aller plus loin. On voit aujourd'hui à l'aune des plateformes que le terrain était préparé. »*

*« On observe une confusion entre SIEI et les plateformes qui sont selon moi deux choses différentes. Et à y regarder de près, il n'est pas sur que le dispositif d'ensemble soit plus pertinent que ce que l'on a pu expérimenter. D'une part parce que l'outil SIEI est d'avantage adapté au repérage (sachant qu'il contient encore de nombreuses anomalies et énormément d'erreurs) qu'au suivi, or c'est sur le suivi, les réponses à mobiliser pour les jeunes qu'il est important de continuer à progresser. Quant aux plateformes, elles ont généré de la hiérarchie dans le partenariat (un coordonnateur qui est seul détenteur des données – clé RIO), ce qui a eu pour effet de modifier ce que l'on avait pu élaborer dans l'expérimentation. »*

Ces appréciations illustrent combien les effets d'une expérimentation sont fragiles et peuvent rapidement être revus à la baisse si la question des transitions (retour vers le droit commun) n'est pas pensée ou révèle des contradictions sur le sens de l'action publique.

Sans présager de la réussite ou des difficultés des plateformes de suivi et d'appui aux décrocheurs, l'évaluateur ne peut

- qu'interpeller *a posteriori* sur ces effets inattendus en particulier concernant le partenariat, les formes de pilotage, l'usage et le partage commun des données, etc.
- que regretter qu'il n'ait pas été possible (objectif attendu) de travailler aux conditions de la réussite de généralisation du dispositif expérimental

In fine, l'expérimentation se conclue tant pour les acteurs du projet que pour l'évaluateur par une réelle interrogation sur le sens de l'expérimentation et de son évaluation.

#### ◆ **Conclusion de la partie et mise en perspective : quels apports pour la recherche scientifique ?**

En rappelant tout d'abord que le projet « prévention du décrochage et entrée dans la vie active » n'avait pas pour objectif de produire des enseignements et de la connaissance scientifique, il n'en demeure pas moins que l'analyse plus problématisée et approfondie du décrochage comme « *processus complexe plus ou moins long qui n'est pas nécessairement marqué par une information explicite entérinant la sortie de l'institution* » (M. Esterle Hédibel) n'a pas été rendue possible au cours de l'expérimentation.

En cela le projet n'a pas dérogé au cloisonnement habituel que l'on connaît entre le monde de la recherche et les acteurs qui mettent en œuvre les politiques publiques. Dans le projet haut normand, l'intervention d'un chercheur (séminaire régional du 4 mai 2011) a correspondu aux pratiques que l'on pourrait qualifier de « classiques » (mise à distance de l'action au regard de

la recherche, contribution ponctuelle à partir d'un état de la recherche en cours sur le thème du décrochage, etc.)

Inversement, rappelons que les laboratoires de recherche universitaires (qu'ils soient nationaux ou régionaux) n'ont pas non plus été proactifs alors qu'on aurait pu imaginer que ces expérimentations constituaient potentiellement des terrains de recherche et d'observation utiles à la connaissance (que ce soit dans le champ de la science politique et/ou de la sociologie de l'éducation).

Cette opportunité manquée est d'autant plus dommageable que l'expérimentation (notamment à partir d'un travail d'entretiens approfondis avec les jeunes accueillis dans les plateformes d'accueil et d'orientation ou à partir d'un traitement statistique plus fin et croisé des données statistiques produites sur les différents bassins) aurait pu contribuer à enrichir certains questions/objets de recherche tels :

- *La reproduction de l'échec ou de la réussite scolaire.* Dans la lignée des travaux de P. Bourdieu établissant depuis la parution des héritiers une tendance forte et entretenue par le système scolaire français à la reproduction de l'échec scolaire ou de la réussite scolaire et universitaire. *L'analyse des informations contenues dans les listes de repérage constituait pourtant un matériau potentiellement utile à la recherche*
- *Le poids des représentations sociales et de genre dans les processus de déscolarisation.* En dépit de progrès notables, le lien entre inégalités sociales et réussite ou échec scolaire est toujours conséquent. *L'analyse des « profils » des jeunes décrocheurs/décrochés aurait également pu constituer un matériau utile pour éclairer cette question centrale.*
- *Le sens de la scolarité et de l'école.* Dans la continuité des travaux menés par Bernard Charlot, l'école fait sens lorsqu'elle est perçue comme facilitant la construction d'un rapport au monde, à soi et aux autres. Il est dès lors important que l'élève parvienne à saisir comment l'école peut l'aider à mieux comprendre ce qu'il vit dans les autres espaces de vie (chez lui, en société...) et inversement. *Des entretiens approfondis avec les jeunes sortis du système scolaire et reçus dans le cadre des plateformes d'accueil et d'orientation de la zone pilote auraient ainsi permis de revenir sur le rapport que ces jeunes ont entretenu avec l'institution scolaire et renforcer la connaissance des facteurs du décrochage (qui ne renvoient pas uniquement à la difficulté scolaire mais également à des paramètres sociaux, institutionnels, etc.).*
- ...

En conclusion, indiquons donc simplement que le projet n'a pas produit d'effet inattendu qui aurait permis d'expérimenter des modes de collaboration et de travail inédits entre le monde de la recherche et les acteurs chargés de mettre en œuvre les politiques publiques.

### **1.7. La validité externe des résultats et les perspectives de généralisation : une question d'ores et déjà tranchée.**

#### **◆ Une répliation anticipée, un projet déjà transféré**

La question de la validité externe des résultats d'évaluation peut être schématiquement résumée ainsi : les mêmes effets se reproduiront-ils ailleurs si le projet était répliqué ?

Si cette question est consubstantielle à toute expérimentation, sa pertinence est à ce jour largement interrogée dans la mesure où la mise en place des plateformes de suivi et d'appui aux décrocheurs est synonyme de répliation anticipée.

Car la finalité de ce « nouveau » dispositif qui s'impose désormais à travers l'application d'une circulaire est en tous points semblable à celle du projet expérimental haut normand (un

cadre partenarial, une méthode de travail et des outils permettant un repérage fiable du décrochage en vue d'une mobilisation plus réactive des réponses de droit commun de l'Éducation Nationale, des missions locales, etc.).

On indiquera également que les « bonnes pratiques » éventuellement transférables ont déjà fait l'objet d'une publication (*guides des bonnes pratiques des plateformes de suivi et d'appui aux décrocheurs*) auquel les acteurs du Rectorat haut normand ont notamment participé. On regrettera par exemple l'usage du terme « solutions » dans ce guide quand au cours de l'expérimentation il a régulièrement été question de « réponses » dans la mesure où l'offre existante pour les jeunes ne constitue pas une « solution », mais un moyen visant *in fine* l'insertion sociale et professionnelle.

Sans être en mesure de tirer des conclusions hâtives, indiquons à ce stade que la principale différence entre ces plateformes désormais institutionnalisées et le projet expérimental réside dans les processus de travail qui de fait deviennent plus normés. En effet, le recours à la circulaire induit une modification du cadre de référence et d'évaluation de l'action des plateformes d'avantage centré sur la « conformité » que sur la « pertinence ». A titre d'illustration, l'usage à ce jour de l'extraction des informations de SIEI consiste plutôt à vérifier la cohérence et la fiabilité des données (quelle est la marge d'erreur ? Quelles sont les anomalies ? Y'a-t-il des doublons ?), que d'en tirer des analyses qui permettraient d'ajuster l'offre et de décliner des méthodes d'intervention adaptées (résultat qui émergeait en fin d'expérimentation comme nous avons pu l'indiquer précédemment).

Nous reformulons ainsi notre propos critique évoqué plus haut concernant la mise en place de ces plateformes de suivi et d'appui aux décrocheurs. Sans présager de la réussite ou des difficultés de ce nouveau dispositif, l'évaluateur ne peut :

- qu'interpeller *a posteriori* sur les effets induits en particulier concernant le partenariat, les formes de pilotage, l'usage et le partage commun des données, etc.
- que regretter qu'il n'ait pas été possible (objectif attendu) de travailler aux conditions de la réussite de généralisation du dispositif expérimental

In fine, l'expérimentation se conclue tant pour les acteurs du projet que pour l'évaluateur par une réelle interrogation sur le sens de l'expérimentation et de son évaluation.

Nous attirons l'attention du fonds d'expérimentation à la jeunesse sur ce point pour indiquer qu'il n'est pas question ici d'un simple « regret », mais qu'il s'agit clairement d'un enseignement de politique publique essentiel (remise en cause de l'expérimentation comme méthode de conception et de conduite des politiques publiques).

#### ◆ La valeur ajoutée du dispositif expérimental évalué

En reprenant de manière synthétique et transversale les différents résultats de l'évaluation que nous avons pu présenter dans ce rapport, le tableau ci-dessous propose une vue d'ensemble de la « plus value » expérimentale du projet haut normand.

Il permet en particulier de valoriser le résultat général de cette expérimentation, à savoir une « optimisation des ressources existantes à travers un renforcement du partenariat et le développement de nouvelles démarches de travail ».

<b>Objets</b>	<b>Situation locale préexistante</b> (diagnostic des porteurs de projet)	<b>Apports de l'expérimentation</b>	<b>Pratique institutionnalisées</b>
---------------	---	-------------------------------------	-------------------------------------

Dispositif de repérage	<p>Des pratiques cloisonnées, une faible circulation de l'information et des données (entre EPLE/CIO/MGI/ML)</p> <p>Des outils peu harmonisés</p>	<p>La co-élaboration et la mise en application de protocoles, d'outils et de méthodes communes pour repérer et suivre de manière plus partenariale et intégrée les jeunes sortis du système de formation initiale</p> <p>Des expérimentations d'outils (P3) spécifiques et partagés</p> <p>Une analyse effective des listes en commun</p> <p>L'émergence d'une analyse plus qualitative du décrochage à l'épreuve des données et de leur traitement</p>	SIEI
Réponses en direction des jeunes	<p>Une connaissance partielle des offres et des modalités d'intervention des partenaires centraux que sont la MGI, le CIO et la Mission locale</p>	<p>Une mobilisation plus réactive des réponses existantes et des orientations pour les décrochés</p> <p>Un suivi plus rigoureux des jeunes bénéficiaires, mais une difficulté à évaluer les effets pour les jeunes</p> <p>L'expérimentation de modes d'accueil et d'orientation pertinents (plateformes) qui indiquent clairement l'enjeu de modifier plus fortement les pratiques pour passer d'une logique de mobilisation de réponses existantes à une pratique d'élaboration de projets personnalisés</p>	Mise en place des plateformes de suivi et d'appui aux décrocheurs par voie de circulaire (composition partenariale déterminée, etc.)

Gouvernance / partenariat et mise en réseau	<p>Des pratiques partenariales informelles et plutôt liées à des dispositifs qu'à un projet</p> <p>Un niveau de connaissance perfectible</p>	<p>Un partenariat structuré autour d'objectifs clairs et lisibles et dans un calendrier déterminé</p> <p>Une exigence de formalisation qui a permis de clarifier les zones de complémentarités et les places des partenaires (de manière plus nette au niveau opérationnel/local qu'au niveau institutionnel/régional)</p> <p>Une articulation régional/local pensée et effective</p> <p>Des modes de coopération inédits et liés à des objets de travail concrets (outils, plateformes, séminaires, lettre d'information, etc.)</p>	<p>Une mise en place des plateformes qui a été facilitée et a largement profité de l'expérimentation et de ses effets partenariaux mais qui interroge quant au prolongement de la dynamique et à la capacité de modifier plus profondément les modes de gouvernance habituels (suivre plutôt qu'évaluer ; informer plutôt qu'interpeller, constater plutôt que d'observer et comprendre, etc.)</p>
---	--	--	--

#### ◆ **Rôle de l'évaluateur dans l'expérimentation : évaluer, interpeller, accompagner**

Nous l'avons déjà indiqué dans la partie consacrée au dispositif et aux modalités d'évaluation, COPAS s'inscrit dans une évaluation qui « accompagne » les porteurs du projet.

Concrètement cela signifie que nous avons proposé depuis le démarrage du projet des retours réguliers (partage d'observations, restitution et points de synthèse, rappels et points de vigilance, participation au séminaire, etc.) à différents endroits et à plusieurs niveaux (instances de pilotage régional, séminaire régional, comités techniques et réunions de travail de la zone expérimentale du grand Rouen, échanges nombreux et réguliers avec le coordonnateur du projet, etc.)

En terme de posture pour l'évaluateur, cela a supposé d'être suffisamment « extérieur » tout en étant assez « proche » et impliqué dans la mise en œuvre du projet pour en maîtriser la conduite. Nous avons clairement tenu cette « bonne distance » tout au long de l'expérimentation, posture reconnue comme juste et aidante pour les porteurs du projet et les acteurs impliqués dans l'expérimentation

*Source : Compte rendu du comité de pilotage du 6/12/11 (comité de pilotage de fin d'expérimentation qui a donné lieu à une restitution des résultats de l'enquête auprès des jeunes et de l'étude par questionnaire)*  
 « Les porteurs de projets remercient M. Thyrion et le COPAS pour leur démarche soutenante qui ne se sont pas contentés d'un rôle d'observation mais ont favorisé la progression de l'expérimentation ».

#### √ **Intervention de l'évaluateur en amont du projet : l'élaboration du protocole**

COPAS n'est pas intervenu dans la conception du projet. La stratégie, les objectifs et les modalités étaient suffisamment clairs. COPAS a développé un protocole d'évaluation (cf. 2.2) qui a été présenté et soumis aux porteurs de projet qui l'ont jugé pertinent (également reconnu comme remarquable par le HCJ au moment de la publication des résultats).

Matériellement, l'équipe constituée de deux consultants (Samuel Thyrion et Philippe Cormont) et d'un chargé d'études (Aubry Prieur) a été maintenue tout au long de l'expérimentation. Les investigations ont toutes été menées par les consultants. La

participation et les interventions aux comités de pilotage étaient systématiquement assurées par le chef de projet de cette évaluation (Samuel Thyryon)

### √ *Intervention de l'évaluateur pendant le projet : points d'évaluation et interpellation*

Les interventions régulières de COPAS tout au long du projet ont toujours été réalisées en tant qu'évaluateur et en référence au protocole d'évaluation.

Ainsi lors des comités de pilotage de lancement, COPAS a présenté le cadre (conventionnement avec le HCJ), la finalité (évaluer une expérimentation en vue d'un essaimage/généralisation) et le référentiel d'évaluation (objet, critères, investigations). Sans que l'on puisse directement nous imputer le résultat d'une « prise en compte et d'un renforcement de la culture de l'évaluation » (cf. partie consacrée aux effets induits), l'hypothèse d'une corrélation n'est pas à exclure.

Enfin, les différents retours évaluatifs intermédiaires ont permis d'une part aux acteurs de l'expérimentation (au niveau institutionnel et opérationnel) de se situer et de prendre acte de certains points de vigilance et de progrès (interpellations régulières sur l'importance de disposer d'un matériau statistique exploitable et fiable ; enjeu de la mobilisation des chefs d'établissement pour répondre aux objectifs initiaux de «prévenir le décrochage », etc.)

### √ *Quel enseignement en terme de politique publique ?*

Le FEJ, notamment à travers les rencontres nationales qu'il a pu organiser a largement posé la question des effets qu'induirait l'évaluateur sur le projet. Pourtant, cette préoccupation légitime d'isoler les effets potentiels liés à des interactions plus ou moins fortes entre un porteur de projet et un évaluateur externe mériterait d'être mise à plat et débattue.

Sans poser ici les termes du débat, indiquons simplement à l'épreuve du projet haut normand que c'est plus largement la question de la finalité de l'évaluation qui se pose.

- Si l'ambition évaluative consiste *in fine* à faire un état clinique des corrélations entre des moyens (pilotage, outils, méthodes, actions, etc.) et des effets, le risque est grand pour les porteurs et acteurs des projets de percevoir l'évaluation comme une activité de contrôle *a posteriori*
- À l'inverse, si l'ambition de l'évaluation consiste à interpellier régulièrement en référence à un projet pour procéder aux ajustements nécessaires et à la conduite du changement, l'on peut faire l'hypothèse d'une plus grande attention aux conditions de réussite et en particulier à la conduite stratégique et pertinente du projet (les processus de pilotage). Or ce sont bien ces conditions de réussite qui constituent selon nous les principaux paramètres à prendre en compte en vue d'essaimage et/ou d'une généralisation.

## Conclusion générale

Intitulé « *prévention du décrochage et entrée dans la vie active* », le projet expérimental haut normand avait pour but d'initier en 2,5 ans de nouvelles méthodes de travail (partenariat institutionnel et mise en réseau opérationnel renforcés en particulier entre les missions locales, les CIO et la MGI) pour améliorer le repérage des jeunes décrochés/décrocheurs d'une part et l'accompagnement dans la vie active d'autre part.

◆ **Un projet qui a permis de « potentialiser » l'existant...**

À défaut d'une mise à disposition et de l'utilisation d'une base de données nationale (interconnexions des bases de l'Éducation Nationale, des missions locales, des CFA, etc.) qui était attendue dès septembre 2009, les acteurs de la zone pilote ont développé leurs propres outils. Les difficultés techniques et méthodologiques à surmonter ont de fait demandé du temps tout en participant à structurer le partenariat autour d'un objet très concret et précis. Parallèlement, l'investissement des partenaires dans la formalisation de protocoles communs et harmonisés de repérage et de suivi ont permis d'activer de manière plus fluide et réactive les réponses que chaque partenaire était susceptible d'apporter. Les comités techniques locaux ont ainsi permis à partir de l'examen de listes croisées de jeunes sortis du système de formation initiale, de proposer à chaque jeune repéré en commun une réinscription dans le droit commun (rescolarisation, apprentissage, projet professionnel, etc.). L'amélioration progressive du repérage (qualité et fiabilité des données en deuxième année) a ainsi permis d'évaluer un réel impact (498 jeunes repérés en commun sur la zone pilote en année 1, 715 en année 2 ; tendance de montée en puissance également observable au niveau régional). Quant aux réponses innovantes, elles ont été testées à travers la mise en place de « plateformes d'accueil et d'orientation » qui ont permis d'expérimenter de nouvelles formes de travail malgré leur faible impact et une difficile appréciation des effets qu'elles ont induits.

◆ **... mais centré sur les décrochés et assorti d'une difficile appréciation des effets**

Alors que le projet visait les décrochés ET les décrocheurs, ces derniers n'ont pas directement été impactés, limitant l'atteinte des objectifs initiaux du projet (la mobilisation des EPLE ayant été centrée sur le signalement des élèves ayant quitté les établissements et dans une moindre mesure en cours ou en risque de décrochage). Il en est de même quant à l'amélioration de la connaissance du décrochage (caractérisation du phénomène, facteurs, etc.) sachant que cet objectif aurait demandé d'autres méthodes/investigations et plus de temps que les 28 mois d'expérimentation). Quant à la mesure des effets des actions proposées (qu'elles soient ordinaires ou « nouvelles » comme les plateformes d'accueil et d'orientation), elle reste à ce jour difficilement appréciable.

◆ **Des résultats (fiabilité du repérage, qualité de la coordination, optimisation des réponses de droit commun) imputables au renforcement du partenariat**

Il n'en demeure pas moins que l'effet attendu de l'expérimentation a été globalement atteint dans la mesure où le renforcement du partenariat a objectivement produit un effet levier (même partiel à ce stade) au sujet d'un enjeu social et éducatif majeur.

À ce titre, la capacité et la réactivité des partenaires haut normands à avoir mis en place les « plateformes de suivi et d'appui aux décrocheurs » en est l'indicateur le plus significatif et ce malgré le fait que la circulaire les instaurant (n° 2011-028 du 9-2-2011) a largement percuté le sens et la finalité de l'expérimentation (transférabilité et généralisation avant communication et partage des résultats de l'évaluation).





## ANNEXES

---

- Référentiel d'évaluation
- Questionnaire évaluation vierge (2010 – 2011)
- Traitement statistique et comparaison des résultats de l'étude par questionnaire
- Diaporamas :
  - Restitution intermédiaire des résultats de l'évaluation lors du séminaire du 4 mai 2011 intitulé "*Les partenaires face au décrochage et aux ruptures scolaires : expérimenter ensemble*"
  - Restitution en comité de pilotage de fin d'expérimentation des résultats de l'évaluation (6 décembre 2011)

# A. Référentiel d'évaluation

## Préalables : détermination des objets d'évaluation

Il nous a semblé important de situer l'évaluation dans le cadre d'une analyse des « plus-values » apportées par un projet expérimental, par définition marginal avant sa généralisation éventuelle.

C'est donc l'effet levier qu'il s'agit de mettre en valeur et d'évaluer.

Rappelons les plus values posées explicitement dans le projet :

- √ Un meilleur repérage des jeunes sortis prématurément du système scolaire ou en risque de rupture
- √ Une plus grande personnalisation, réactivité et fluidité des réponses
- √ Un renforcement des partenariats notamment entre la MGI et les Missions Locales de l'agglomération Rouennaise au plan opérationnel et de l'ARML, la mission locale de l'agglomération Rouennaise, le Rectorat (SAIO, MGI, décrochage), la DRAF, la Région au plan institutionnel

Ces entrées constituent selon nous les **objets** principaux de l'évaluation dans la mesure où elles représentent des enjeux particuliers pour les partenaires de l'expérimentation. La finalité du projet consistant à « miser » sur **l'optimisation du dispositif de repérage** des situations de décrochage et sur la **qualité du partenariat** pour améliorer les réponses actuelles (via une réactivité plus forte : « diminution du délai d'accès à une solution de qualification ou d'insertion professionnelle » et un accompagnement plus personnalisé), ces trois entrées constituent dès lors 3 objets incontournables de l'évaluation.

L'évaluation de ces trois objets permettra in fine, de juger de la réalisation des objectifs stratégiques de l'expérimentation, à savoir :

- √ l'impact du projet sur l'évolution du nombre de jeunes sortants du système scolaire sans diplôme.
- √ l'impact des interventions sur les perspectives d'insertion sociale et professionnelle des jeunes qui en bénéficient

Pour que l'évaluation ne soit pas synonyme « d'usine à gaz », les objets doivent avoir pour caractéristique d'être « cernables » (on doit pouvoir les nommer avec précision), identifiables et questionnables selon une problématique à définir.

C'est ce que nous vous proposons ci dessous.

## Objet 1 : Le dispositif de repérage des jeunes décrocheurs

---

### ◆ Problématisation

Face :

- √ au nombre conséquent de jeunes qui sortent de formation initiale non qualifiés (1400 jeunes reçus chaque année au titre de la MGI)
- √ aux difficultés du marché de l'emploi régional,
- √ aux « failles » du système actuel de repérage et des outils en vigueur
- √ à l'objectif gouvernemental qu'aucun jeune ne sorte du système de formation initiale sans qu'un accompagnement adapté soit préparé et mis en place...

Les partenaires du projet ont choisi de revisiter et transformer les modalités de recensement des jeunes en rupture scolaire.

### ◆ Critères/référents mobilisés et questions évaluatives

CONFORMITE :

- √ Les critères de repérage sont identifiés, formalisés et respectés
- √ Il existe des règles de confidentialité

EFFICACITE :

- √ Les modalités de transmission des informations (fiches navette, etc.) entre les partenaires sont formalisées

COHERENCE

- √ Les compte-rendu des entretiens au titre de la MGI sont transmis et exploitables pour les partenaires
- √ L'évaluation des réponses de l'Éducation Nationale (propositions de formation, etc.) sont connues des partenaires

IMPACT :

- √ La mise en cohérence des systèmes d'information et leur coordination permet de renforcer le développement d'interventions (lutte contre l'absentéisme, démarche d'accueil et d'intégration des élèves, ...) dans les établissements d'enseignement pour prévenir les sorties prématurées (évolution des réponses, renforcement des moyens humains, formation des enseignants, etc.)

### ◆ Investigations et indicateurs

Indicateurs quantitatifs	Indicateurs qualitatifs
Dénombrement et mesure de l'évolution des situations repérées	Analyse des modalités de travail mises en places pour le repérage
Analyse des circuits d'information et de sollicitation entre partenaires (MGI, partenaires de l'insertion)	Analyse des outils et procédures de repérage existants et de leur actualisation
Mesure du délais de transmission des informations	Analyse de l'usage des différents outils de repérage et de liaison
Comparaisons des indicateurs selon les différents établissements scolaires de	Entretiens avec les acteurs en charge du repérage dans les établissements (évolutions institutionnelles)

## Objet 2 : la pertinence des réponses développées (l'offre, l'accompagnement)

---

### ◆ Problématisation

Face

- √ à la diversité et la multiplicité des situations de décrochage (rupture brutale, mineurs, etc.) et des facteurs explicatifs
- √ au constat de délais d'errance plus ou moins longs entre la fin de la scolarité, la prise de contact avec la mission local, et la mise en place d'un parcours d'insertion
- √ à la multiplicité des acteurs intervenant du repérage à la prise en charge du jeune et à leurs compétences et cultures professionnelles propres ...

Les acteurs du projet ont souhaité renforcer la coordination à travers la mise en place d'instances/espaces communs visant à

- √ Renforcer la connaissance des situations (diagnostic plus fin)
- √ Proposer des réponses plus rapides et plus adaptées
- √ Renforcer le suivi du jeune et l'évaluation du parcours proposés (qu'il s'agisse d'un parcours vers une formation, un emploi ou toute autre activité destinée à faciliter sa qualification et son insertion professionnelle)
- √ Construire une « culture commune » à partir de situations concrètes et individuelles

### ◆ Critères/référents mobilisés et questions évaluatives

COHERENCE

- √ L'orientation du jeune fait suite à une évaluation globale
- √ Les membres des instances de coordination co-construisent les outils communs

AJUSTEMENT

- √ La participation des membres à la plateforme partenariale repose sur l'existence de règles de fonctionnement formalisées
- √ Les membres disposent préalablement des informations nécessaires et sont en mesure de préparer les réunions de coordination
- √ Les modes d'échanges facilitent le débat et les propositions en respectant les compétences des différents membres

EFFICACITE

- √ L'atelier projet touche un nombre significatif de jeunes (par rapport au nombre de jeunes repérés)
- √ L'action permet de modifier les modes d'action habituels, une modification des pratiques des intervenants
- √ L'action menée permet des résultats individuellement identifiables

## OPINION

√ L'action proposée a une image positive auprès du jeune

### ◆ Investigations et indicateurs

Indicateurs quantitatifs	Indicateurs qualitatifs
Nombre de jeunes accueillis par la plateforme partenariale Mobilisation des professionnels, composition, fréquence de la participation aux réunions de la plateforme partenariale Nombre d'orientations vers : <ul style="list-style-type: none"><li>- L'atelier projet</li><li>- Actions portées par les partenaires socio-éducatifs</li><li>- Établissements spécialisés</li></ul> Analyse et typologie des réponses proposées	Observation : participation à quelques réunions de la plateforme partenariale Analyse des modalités de travail développées Analyse des compte rendu des instances partenariales Analyse de l'usage des différents outils de diagnostic des situations Analyse des outils et du contenu des outils d'évaluation des parcours et des bilans Entretiens semi directifs avec les membres de la plateforme partenariale et de l'atelier projet Entretiens semi directifs avec des jeunes reçus à la plateforme partenariale et à l'atelier projet

## Objet 3 : Qualité du partenariat et du travail en réseau

### ◆ Problématisation

L'un des enjeux du projet est la densification du partenariat et du travail en réseau, entre des acteurs appartenant à des « mondes » différents. La qualité du partenariat et du travail en réseau n'est pas seulement un préalable à poser pour garantir la qualité des actions à mener, c'est également un effet induit par le projet, qui a vocation à être généralisé à l'échéance des 3 ans (la 3<sup>ème</sup> année étant consacrée à l'essaimage et la généralisation). L'évaluation doit ainsi être en mesure de vérifier si le projet a effectivement permis d'induire de nouvelles méthodes d'intervention et une coopération interinstitutionnelle renouvelée pour réduire le nombre des jeunes qui quittent le système scolaire sans diplôme. Le développement d'instances et de moyens spécifiques (instances de coordination, plateforme partenariale, groupe de pilotage régional, animation du réseau par le chargé de projet, information et mobilisation des acteurs, formation et capitalisation, etc.) sont autant d'aspects à examiner. L'évaluation du partenariat est donc directement liée à l'enjeu de la capitalisation et de généralisation de la démarche, au-delà des deux ans d'expérimentation.

### ◆ Critères/référents mobilisés et questions évaluatives

#### COHERENCE

- √ Les enjeux et les attentes respectifs des partenaires sont formalisés et partagés
- √ Les modes de coopération entre institutions sont formalisés
- √ Les institutions garantissent le travail local en réseau
- √ L'information sur le projet en interne est assurée par chaque partenaire

#### CONFORMITE

- √ Le suivi de l'expérimentation locale est effectif
- √ Les acquis de la démarche sont capitalisés « en marchant »

◆ **Investigations et indicateurs**

Indicateurs quantitatifs	Indicateurs qualitatifs
Nombre de rencontres partenariales Mobilisation des institutions, composition, fréquence de la participation aux réunions partenariales	Analyse des positionnements institutionnels (effets attendus du projet) via entretiens (modélisation des liens) Analyse des documents formalisant les modes de coopération (conventions, chartes, engagements réciproques, etc.. Analyse des ordres du jour, compte-rendu, notes et dossiers préparatoires aux réunions partenariales Entretiens avec les différents responsables institutionnels et la chargée de projet)

## B. Questionnaire évaluation vierge

*Madame, Monsieur,*

*Vous êtes engagé depuis septembre 2009 dans le projet « Prévention du décrochage scolaire et entrée dans la vie active » porté par le Rectorat, la Mission Locale de l'Agglomération Rouennaise et l'Association Régionale des Missions Locales et soutenu à titre expérimental par le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse (FEJ)<sup>8</sup>.*

*Vous y êtes actif et comme vous le savez, ce projet vise, à travers un partenariat renforcé, un double objectif : la prévention du décrochage scolaire **et** l'accompagnement lors de l'entrée dans la vie active. Pour ce faire, plusieurs moyens ont été identifiés : un renforcement du repérage des jeunes en rupture, une concertation renforcée sur tous les Bassins Emploi Formation, l'expérimentation de nouvelles modalités de prise en charge, l'élaboration de réponses adaptées (parcours d'insertion professionnelle et sociale) et la mise en œuvre de suivi partagé de chaque jeune décrocheur.*

*L'évaluation du projet est conduite par un prestataire externe et indépendant, le COPAS qui réalise cette évaluation à partir de différents outils (étude documentaire, suivi statistique, participation et observation des instances de concertation, entretiens avec pilotes et acteurs du projet, rencontres de bénéficiaires, etc.).*

*Comme l'année dernière à la même période, le questionnaire ci-dessous a été adressé par courriel sur chaque BEF aux membres qui composent les différents comités techniques (a minima le Directeur du CIO, le coordonnateur MGI et la Mission locale).*

*Nous vous demandons de bien vouloir renseigner ce questionnaire **collectivement** et pour chaque BEF avec la plus grande précision et de nous le ré-adresser pour le 7 juillet au plus tard. Quel que soit votre niveau d'avancement, Il est essentiel pour l'évaluation de disposer d'éléments pour les huit BEF. En effet, les résultats de ce questionnaire nous permettront entre autres de mesurer les évolutions par rapport à l'année précédente.*

*Sachez qu'aucune donnée nominative concernant les jeunes n'est demandée, que vos réponses demeureront strictement confidentielles et que le traitement sera anonyme.*

En vous remerciant d'avance pour votre contribution

---

<sup>8</sup> Axe 1 du programme national d'expérimentations pour les jeunes : « réduire les sorties prématurées du système de formation initiale » - programme 2 : « prévenir le décrochage scolaire et organiser les collaborations pour suivre les jeunes décrocheurs »

## Informations générales

---

- **Noms et fonction des personnes ayant contribué à renseigner ce questionnaire**

√  
√  
√

- **Les réponses au questionnaire concerne le BEF de :**

- GRAND ROUEN (périmètre expérimental et zone pilote)
  - BEF BARENTIN ROUEN DROITE
  - BEF ROUEN GAUCHE ELBEUF
- BEF EVREUX VERNEUIL
- BEF DIEPPE NEUFCHATEL
- BEF LE HAVRE
- BEF BERNAY PONT AUDEMER
- BEF FECAMP LILLEBONNE YVETOT
- BEF VERNON- LOUVIERS

## Le partenariat et le travail en réseau

---

*Rappel de l'enjeu : le partenariat et le travail en réseau entre des acteurs appartenant à des institutions et structures différentes sont considérés comme des moyens pour mieux répondre à l'objectif de réduction du nombre de jeunes qui quittent le système scolaire sans diplôme.*

**Information et communication sur le projet expérimental « prévention du décrochage scolaire et entrée dans la vie active »**

√ *Depuis septembre 2010, avez-vous informé et mobilisé de nouveaux partenaires du BEF spécifiquement sur le projet « prévention du décrochage scolaire et entrée dans la vie active » ?*

- Oui
- Non

Si oui, qui ? (merci de lister précisément) :

√ *Avez vous utilisé le support de présentation du projet « prévention du décrochage scolaire et entrée dans la vie active » qui a été élaboré dans le cadre de cette expérimentation (diaporama) ?*

- Oui
- Non

√ *Par ailleurs, avez vous poursuivi la communication en direction des partenaires que vous aviez déjà informé l'année précédente*

- Oui
- Non



Si oui, merci de nous indiquer sous quelle forme et à quels moments (bilan ? information ? Diffusion de la « newsletter »...)

**Composition des groupes de travail (comités techniques) :**

√ Sur votre bassin qui sont les partenaires effectivement impliqués (participant aux réunions de travail et au repérage des jeunes décrocheurs/décrochés) ?

- Le/les Proviseurs de Lycée(s) Professionnel(s)
- Le/les Proviseur de LGT/LPO
- Des enseignants du lycée
- Le(s) principal(aux) de collège
- Des enseignants du Collège
- Le directeur du CIO
- Le coordonnateur MGI
- L'animateur de BEF (chef d'établissement chargé de l'animation du bassin)
- Le référent insertion du BEF (chef d'établissement chargé de l'insertion / cadre de la mission d'insertion)
- Le directeur de la Mission Locale
- Le Responsable Emploi/Formation de la mission locale
- Le responsable de site de la mission locale
- Le conseiller insertion de la mission locale
- Le directeur du CFA
- Le Délégué du Préfet
- Un/Des représentant(s) de la chambre des métiers (Centre d'Aide à la Décision notamment)
- Un/Des représentant(s) de l'enseignement privé sous contrat (Proviseurs, enseignants)
- Un/Des représentant(s) de l'enseignement agricole (établissements, correspondants insertion pour l'enseignement agricole) ;
- Un/Des représentant(s) des MFR
- Un/Des représentant(s) de Pôle Emploi ;
- Directeur ou agent du service jeunesse d'une commune
- Direction ou travailleurs sociaux du Département (unités territoriales)
- Directeurs ou professionnels d'associations d'éducation populaire ou de proximité (centres sociaux, etc.)
- Autre : citez

√ Les attentes et contributions respectives des différents partenaires engagés dans le projet ont-elles été formalisées ? (document commun d'engagement, charte, convention, etc.)

- Oui
- Non

Ces dernières ont-elles été revues/précisées cette année (en raison de l'intégration d'un nouveau partenaire, en raison du « bilan » que vous auriez réalisé l'année dernière, etc.)

- Oui
- Non

Si oui, merci de nous indiquer quelles ont été les principales évolutions

Si oui, merci de nous adresser un exemplaire actualisé de ce document

([samuel.thyrion@copas.coop](mailto:samuel.thyrion@copas.coop))

**Les réunions de travail : fréquence et modes animation**

√ Cette année, sur votre BEF, vos réunions de concertation « prévention du décrochage scolaire et entrée dans la vie active » ont-elles lieu :

- Deux fois par mois

- Une fois par mois
- Une fois tous les deux mois
- Trimestriellement
- Autre, précisez :

√ *Au total, depuis septembre 2010, combien de réunions ont effectivement eu lieu ?*

- |                                 |                             |                                     |
|---------------------------------|-----------------------------|-------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Aucune | <input type="checkbox"/> 1  | <input type="checkbox"/> 2          |
| <input type="checkbox"/> 3      | <input type="checkbox"/> 4  | <input type="checkbox"/> 5          |
| <input type="checkbox"/> 6      | <input type="checkbox"/> 7  | <input type="checkbox"/> 8          |
| <input type="checkbox"/> 9      | <input type="checkbox"/> 10 | <input type="checkbox"/> plus de 10 |

√ *Existe-t-il une organisation et un mode d'animation spécifique de ces réunions ?*

- Oui
- Non

Si oui, merci d'indiquer les différentes fonctions ci-dessous qui sont effectivement organisées :

- La préparation des réunions (ordre du jour, invitations et relances des participants, recueil des données ou des questions à traiter, préparation des documents utiles pour les participants, etc.)
- L'animation des réunions (organisation des débats et des échanges, gestion du temps et de la prise de parole, etc.)
- Le suivi de l'expérimentation (rappel des objectifs du projet, comptes-rendus des réunions, état d'avancement, bilans, etc.)
- Autres fonctions :

### **Mobilisation du coordonnateur (Gil Cottenet) et des ressources régionales**

√ *Depuis sa prise de poste (février 2010), avez-vous sollicité sur votre BEF le coordonnateur du projet « prévention du décrochage scolaire et entrée dans la vie active » ?*

- Oui
- Non

Si oui, pour quelles raisons précises ?

- Information sur le projet
- Mobilisation de partenaires sur le bassin
- Besoins méthodologiques (outil de repérage, de suivi, etc.)
- Point d'avancement sur le projet
- Participation à des temps de réflexion, d'échanges
- Demande d'informations, d'outils et transfert d'expériences
- Autre (merci de préciser : \_\_\_\_\_)

√ *À l'avenir, pensez-vous solliciter sur votre BEF le coordonnateur du projet « prévention du décrochage scolaire et entrée dans la vie active » ?*

- Oui
- Non

Si oui, pour quels besoins ?

- Information sur le projet
- Mobilisation de partenaires sur le bassin
- Besoins méthodologiques (outil de repérage, de suivi, etc.)
- Point d'avancement sur le projet
- Participation à des temps de réflexion, d'échanges
- Demande d'informations, d'outils et transfert d'expériences
- Autre (merci de préciser : \_\_\_\_\_)

√ *Les réunions du comité de pilotage régional (cinq depuis septembre 2010) sont-elles utiles ?*

- Oui  
 Non

Si oui, merci d'indiquer leurs principaux apports :

### **Auto-évaluation de la qualité du partenariat**

√ *Sur votre bassin, diriez-vous que le partenariat et le travail en réseau sur le projet « prévention du décrochage et entrée dans la vie active » constituent une réponse efficace aux objectifs du projet ?*

- Totalement  
 Partiellement  
 Pas du tout  
 Nous ne pouvons pas nous prononcer

Merci de nous préciser ce que ce partenariat a pu apporter de nouveau, de « plus » ?

√ *Diriez vous que pour cette deuxième année d'expérimentation, le partenariat et le travail en réseau s'est renforcé et a gagné en efficacité ?*

- Totalement  
 Partiellement  
 Pas du tout  
 Nous ne pouvons pas nous prononcer

Merci de nous indiquer les principaux éléments qui vous amènent à cette réponse » ?

## Le dispositif de repérage des jeunes décrocheurs

*Rappel de l'enjeu : face au nombre conséquent de jeunes qui sortent de formation initiale non qualifiés, aux difficultés du marché de l'emploi régional et aux limites du système actuel de repérage et des outils en vigueur, etc. les partenaires du projet ont choisi de revisiter et transformer les modalités de recensement des jeunes en rupture scolaire.*

### **Publics visés et outils de repérage développés/utilisés**

√ *Qui sont les jeunes que vous repérez ensemble ?*

- Les jeunes « sans solution connue » (élèves scolarisés l'année N-1 et non scolarisés l'année N, ayant quitté l'établissement sans avoir achevé un cycle de formation et/ou sans avoir obtenu le diplôme)  
 Les jeunes « décrochés » (élèves qui ont quitté l'établissement depuis septembre 2009 et signalés comme tels par le chef d'établissement ou la mission locale (motif et date de sortie connus)  
 Les jeunes « en cours de décrochage » (élèves absentéistes mais toujours scolarisés)  
 Les jeunes « en rupture de contrat d'apprentissage »  
 Autres :

√ *À partir de quelles sources principales et de quelles données repérez-vous les jeunes en décrochage sur votre bassin ?*

- Base élèves (Sconet)  
 Les données des établissements scolaires (fichiers des cellules de veille et de prévention du décrochage)  
 Les données de la Mission locale (Parcours 3)  
 Les données des CIO  
 Les données de la MGI  
 Les données des établissements d'enseignement privé

- Les données des établissements d'enseignement agricole
- Les données des CFA
- Autres données :

√ Ces données sont elles « harmonisées », consolidées et remises en forme dans un outil commun ?

- Oui
- Non

Si oui, merci de nous présenter succinctement cet outil :

√ Une fois ces données harmonisées, de quelles informations disposez vous ?

- Sexe
- Âge
- Lieu de résidence
- Diplôme obtenu et niveau de qualification
- Dernier établissement scolaire et dernière classe fréquentés
- Date de sortie du dernier établissement fréquenté
- Démarches engagées et réponses proposées au jeune par le CIO
- Démarches engagées et réponses proposées au jeune au titre de la MGI
- Démarches engagées et réponses proposées par la Mission locale
- Projet du jeune (orientation, apprentissage, insertion)
- Autre :

√ Les modalités de transmission des informations (fiches navette par exemple) entre les partenaires du projet sur votre BEF sont elles formalisées ?

- Oui
- Non

Si oui, merci de nous adresser le document de référence ([samuel.thyrior@copas.coop](mailto:samuel.thyrior@copas.coop))

√ Les partenaires du projet sur le bassin se sont-ils dotés de règles de confidentialité (usage des listes, transmissions des informations, etc.)

- Oui
- Non

### **Le nombre de jeunes effectivement repérés**

Pouvez-vous quantifier le nombre de jeunes repérés en commun sur votre bassin ?

- Oui
- Non

Si oui, merci de compléter le tableau ci-dessous :

Repérage des élèves décrocheurs sur votre BEF de septembre 2010 à juin 2011	1 <sup>er</sup> trimestre	2 <sup>ème</sup> trimestre	3 <sup>ème</sup> trimestre
Nombre <b>total</b> de jeunes décrocheurs repérés en commun :			
<i>Si possible détaillez</i>			
- Dont jeunes « sans solution connue » (élèves scolarisés l'année N-1 et non scolarisés l'année N, ayant quitté l'établissement sans avoir achevé un cycle de formation et/ou sans avoir obtenu le diplôme)			
- Dont jeunes « décrochés » (élèves qui ont quitté l'établissement depuis la rentrée scolaire et			

signalés comme tels par le chef d'établissement (motif et date de sortie connue)			
- Dont jeunes « en cours de décrochage » (élèves absentéistes mais toujours scolarisés)			
- Autres situations repérées			

√ *Au delà du dénombrement, avez vous pu travailler ensemble sur l'analyse plus qualitative des motifs du décrochage ?*

- Oui  
 Non

Si oui, merci de préciser comment et dans quel cadre ?

## Les réponses développées, l'accompagnement vers la vie active (l'offre, l'accompagnement)

---

*Rappel de l'enjeu : Face à la diversité et la multiplicité des situations de décrochage et au constat de délais d'errance plus ou moins longs entre la fin de la scolarité et la mise en place d'un parcours (de formation, d'insertion, de professionnalisation) le projet fait l'hypothèse que c'est à travers le renforcement du partenariat et de la concertation dans des instances communes qu'il sera possible de proposer des réponses plus adaptées, innovantes et rapides aux jeunes décrocheurs.*

### Réponses apportées

√ *Le travail en partenariat a t-il permis d'expérimenter de nouvelles formes d'accompagnement des jeunes en situation de décrochage ?*

- Oui  
 Non

Si oui, pouvez vous indiquer si l'innovation réside plutôt dans :

- La **mobilisation** et l'accueil des jeunes décrochés (prise de contact directe, accueil en petits groupes, désignation de référents, etc.)
- L'**activation plus rapide** des réponses « ordinaires » que proposent les partenaires (CIO, Mission Locale, CFA, MGI, etc.)
- Le renouvellement des modes **d'information** sur les différentes options possibles qui s'offrent aux jeunes (ré-orientation scolaire, apprentissage, professionnalisation, etc.)
- L'approfondissement de la **connaissance de la situation** du jeune et de son projet personnel et professionnel (entretiens de situation, approche pluridisciplinaire de la situation du jeune, etc.)
- Les formes **d'accompagnement** plus personnalisées et individualisées (tutorat, aide à la prise de contact direct, etc.)
- Des **actions** totalement nouvelles (plateforme d'accueil, mise en place de parcours expérimentaux, etc.)
- Autre, précisez :
- De manière plus ouverte, pouvez-vous nous présenter un type d'action que vous avez expérimenté et qui est particulièrement pertinente à vos yeux*

### Le nombre de jeunes effectivement concernés

√ Pouvez-vous quantifier sur la période le nombre de jeunes à qui vous avez effectivement proposé une réponse en commun ?

- Oui  
 Non

Si oui, merci de compléter le tableau ci-dessous :

De septembre 2010 à juin 2011	1 <sup>er</sup> trimestre	2 <sup>ème</sup> trimestre	3 <sup>ème</sup> trimestre
Nombre <b>total</b> de situations examinées en commun ayant donné lieu à une proposition :			
<i>Si possible détaillez</i>			
- Dont jeunes « sans solution connue » (élèves scolarisés l'année N-1 et non scolarisés l'année N, ayant quitté l'établissement sans avoir achevé un cycle de formation et/ou sans avoir obtenu le diplôme))			
- Dont jeunes « décrochés » (élèves qui ont quitté l'établissement depuis la rentrée scolaire et signalés comme tels par le chef d'établissement (motif et date de sortie connue)			
- Dont jeunes « en cours de décrochage » (élèves absentéistes mais toujours scolarisés)			

√ Sur le total de jeunes accompagnés, êtes vous en mesure d'estimer le « délai moyen de réponse » (temps écoulé entre le repérage de la situation en équipe partenariale et le moment où le jeune est réinscrit dans une structure/action/parcours) ?

- Oui  
 Non

- Si oui, merci de nous donner une estimation moyenne :

- Que vous soyez en mesure de l'estimer ou non, diriez-vous vous néanmoins que les délais se sont raccourcis :

√ Avez vous mis en place des démarches et/ou des outils de suivi qui vous permettent d'identifier les résultats de ces actions auprès de chaque jeune (suivi de cohorte, prise de contact à 3 mois, bilans en cas de tutorat...)?

- Oui  
 Non

Si oui, merci de nous préciser quels sont les indicateurs que vous prenez en compte :

### Auto-évaluation

√ Le travail en commun autour des réponses à apporter aux jeunes décrocheurs a-t-il selon vous permis de modifier les modes d'action habituels, et de faire évoluer les pratiques des intervenants ?

- Oui  
 Non

Si oui, merci de nous indiquer quelles évolutions vous constatez :

**Merci de votre contribution**

# C. Traitement statistique et comparaison des résultats de l'étude par questionnaire

## Le partenariat et le travail en réseau

### Information et communication sur le projet expérimental « prévention du décrochage scolaire et entrée dans la vie active »

Depuis septembre 2010, avez-vous informé et mobilisé de nouveaux partenaires du BEF spécifiquement sur le projet « prévention du décrochage scolaire et entrée dans la vie active » ?

	2010	2011
Oui	7	7
Total	7	7

Si oui, qui?

2011	Effectifs
CCI	1
CFA BTP Côte d'Albâtre , CFA chambre des métiers; MFR Buchy et Anneville sur scie; lycée agricole du pays de Bray	1
chambre des métiers, DIRECCTE, sous-préfecture de Bernay, MFR de Bernay, PAIO de Bernay et Pont-Audemer	1
CMA	1
Commission de suivi municipal de Cléon	1
Des principaux de collèges, des proviseurs-adjoints LP Educ. Nat., 1 proviseur LP privé + responsable études, 1 proviseur LGTA horticole + CFA Avec CPE	1
Etablissements privés sous contrat (représentés par Alain MARRE, Directeur du Lycée Jeanne d'Arc) CFA Baie de Seine (René GRZELCZYK, Directeur, et Fabienne LENOTRE, Conseillère)	1
les deux chargées de mission "prévention des ruptures Contrat d'Apprentissage du CFA de Val de Reuil	1
MFR (2) et service de prévention CCAS Fécamp	1
Total/ réponses	9

2010 :

*Les établissements du BEF(4), Mission Locale (2), Coordinatrice BEF, EPLE, CCI de l'Eure, Les élus de la CREA, Membres du bureau BEF, Lycée et CFA horticole d'Evreux, MIEF de St Etienne de Rouvray, CIO, La MEF et son réseau partenaire insertion et social, MGI, PJJ, Délégués au préfet,*

Avez-vous utilisé le support de présentation du projet « prévention du décrochage scolaire et entrée dans la vie active » qui a été élaboré dans le cadre de cette expérimentation (diaporama) ?

	2010	2011
Non	2	4
Oui	5	3
Total	7	7

Par ailleurs, avez-vous poursuivi la communication en direction des partenaires que vous aviez déjà informés l'année précédente :

2011	Effectifs
Oui	7
Total	7

Si oui, indiquer sous quelle forme et à quels moments :

2011	Effectifs
2011 et souhaite pour la plupart participer et s'impliquer dans le travail partenarial	1
Diffusion des newsletters Information et invitation au séminaire, CR réunion comité de pilotage académique à chaque réunion du groupe de pilotage local.	1
Information des chefs d'établissement dans le cadre des réunions du BEF, diffusion de la newsletter lors de réunions du CA de la Mission locale	1
Les services de prévention (CAPS, AREJ, APRE...) ont pu être informés en 2010	1
poursuite des rencontres d'échanges entre les différents partenaires, PAIO de Bernay et de Pont-Audemer	1
Présentation en réunion plénière de BEF aux chefs d'établissement. Présentation aux équipes de ML et CIO	1
Réunions	1
temps de travail pour la préparation de nouvelles journées de repérage	1
Total/ réponses	8

### Composition des groupes de travail (comités techniques) :

Sur votre bassin qui sont les partenaires effectivement impliqués (participant aux réunions de travail et au repérage des jeunes décrocheurs/décrochés) ?

Les partenaires	2010	2011
CIO	7	5
MGI	6	6
Animateur de BEF	4	5
Mission Locale	9	9
IEN-IO	2	
Chef d'établissement	11	8
Chambre des métiers	2	3
CFA	1	3
Autre	2	13

Composition « autre » :



2011	Effectifs
Non réponse	4
Accompagnatrice socioprofessionnelle CFA	1
conseil Jeune	1
Conseillère Jeunes	1
Dir. pédagogique ML	1
entreprise CFA BTP	1
Entreprises du CFA BTP Baie de Seine	1
réf. CLEE	1
Resp. action soc. santé . log.ML	1
Total/ réponses	8

Les attentes et contributions respectives des différents partenaires engagés dans le projet ont-elles été formalisées ? (document commun d'engagement, charte, convention, etc.)

	2010	2011
Oui	3	4
Non	4	3
Total	7	7

Ces dernières ont-elles été revues/précisées cette année (en raison de l'intégration d'un nouveau partenaire, en raison du « bilan » que vous auriez réalisé l'année dernière, etc.)

2011	Effectifs
Oui	4
Non réponse	2
Non	1
Total	7

Si oui, principales évolutions (attentes et contributions)?

2011	Effectifs
Non réponse	3
Ajout de partenaires Révision du niveau de qualification (cf. protocole de repérage et d'accompagnement joint)	1
CF Relevés de conclusions envoyés dans un prochain message	1
charte du CLEE ; mutualisation entre les établissements des actions du PDMF	1
Modification de la fiche de signalement établissement-CIO-MGI, des fiches de liaison et du protocole pour ajouter les nouveaux partenaires	1
Total	7

Cette année, sur votre BEF, vos réunions de concertation « prévention du décrochage scolaire et entrée dans la vie active » ont-elles lieu :

	2010	2011
Une fois tous les deux mois	1	4
Une fois par mois	2	2
Trimestriellement	3	1
Deux fois par mois	1	
Total	7	7

Au total, depuis septembre 2010, combien de réunions ont effectivement eu lieu ?

	2010	2011
plus de 10	1	1
10	1	
9	1	1
7		1
6	1	
5	2	3
4		1
3	1	
Total	7	7

Existe-t-il une organisation et un mode d'animation spécifique de ces réunions ?

	2010	2011
Oui	3	4
Non réponse		2
Non	4	1
Total	7	7

Si oui, merci d'indiquer les différentes fonctions ci-dessous qui sont effectivement organisées :

	2010	2011
La préparation des réunions (ordre du jour, invitations et relances des participants, recueil des données ou des questions à traiter, préparation des documents utiles pour les participants, etc.)	3	5
L'animation des réunions (organisation des débats et des échanges, gestion du temps et de la prise de parole, etc.)	2	5
Le suivi de l'expérimentation (rappel des objectifs du projet, comptes-rendus des réunions, état d'avancement, bilans, etc.)	3	4
Non réponse		1
Autres		1
Total/ réponses	7	15

Autres fonctions (animation) :

2011	Effectifs
Non réponse	6
Questions diverses concernant le fonctionnement des structures et le cas de certains jeunes.	1
Total	7

Depuis sa prise de poste (février 2010), avez-vous sollicité sur votre BEF le coordonnateur du projet « prévention du décrochage scolaire et entrée dans la vie active » ?

	2010	2011
Oui	5	5
Non	2	2
Total	7	7

Si oui, pour quelles raisons précises ?

	2010	2011
Participation à des temps de réflexion, d'échanges	5	4
Information sur le projet	1	3
Point d'avancement sur le projet	2	3
Non réponse	2	2
Besoins méthodologiques (outil de repérage, de suivi, etc.)		2
Demande d'informations, d'outils et transfert d'expériences		2
Mobilisation de partenaires sur le bassin	1	1
Autre	1	1
Total/ réponses	12	16

Autre raison « sollicitation coordonnateur » :

	Effectifs
Organisation des plateformes d'accueil partenariales: invitation, participation, soutien logistique (2011)	1
Participation aux groupes de travail de préparation (2011)	1
Acteur du projet sur la zone « expé » (2010)	1

À l'avenir, pensez-vous solliciter sur votre BEF le coordonnateur du projet « prévention du décrochage scolaire et entrée dans la vie active » ?

	2010	2011
Oui	7	6
Non		1
Total/ réponses	7	7

Si oui, pour quels besoins ?

	2010	2011
Demande d'informations, d'outils et transfert d'expériences	6	4
Mobilisation de partenaires sur le bassin	3	3
Participation à des temps de réflexion, d'échanges	6	3
Information sur le projet		2
Point d'avancement sur le projet	2	2
Non réponse		1
Besoins méthodologiques (outil de repérage, de suivi, etc.)	2	1
Autre	1	1
Total/ réponses	20	16

Autre besoin perspectives sollicitation :

	Effectifs
Mise en place des plateformes locales de suivi et d'appui aux décrocheurs <i>(2011)</i>	1
Aide à la mobilisation des partenaires <i>(2010)</i>	1

Les réunions du comité de pilotage régional (cinq depuis septembre 2010) sont-elles utiles ?

	2010	2011
Oui	6	6
Non	1	1
Total	7	7

Utilité du copil, principaux apports:

	Effectifs
Bénéfice des apports respectifs des différents bassins. Regard des institutions, contribuant à un meilleur "éclairage". <i>(2011)</i>	1
Intéressant de prendre connaissance des outils élaborés et des actions proposées dans les autres BEF <i>(2011)</i>	1
lieu d'échanges, d'information et qui permet de définir les avancées du projet <i>(2011)</i>	1
Lieu de bilan, informations, partage, diffusion des orientations et perspectives <i>(2011)</i>	1
Permettre échanges et partages d'expériences et de méthodes - Mettre autour de la table l'ensemble des partenaires à l'échelon académique et les identifier - permettre d'élargir le maillage <i>(2011)</i>	1
Vision globale du projet, Etat d'avancement des autres BEF et méthodologie de travail et partenariat engagée <i>(2010)</i>	1
Ces réunions permettent de confronter les niveaux d'avancement de l'expérimentation dans chaque bassin <i>(2010)</i>	1
Démarches communes au sein du BEF afin de limiter le temps d'errance des jeunes. <i>(2010)</i>	1
Information sur l'état d'avancement du projet sur les différents bassins. Apport de la réflexion commune aux travaux en bassin. <i>(2010)</i>	1
Informations sur les autres BEF <i>(2010)</i>	1
Pour la présentation du projet et le suivi de l'expérimentation sur le territoire du Grand Rouen <i>(2010)</i>	1
Retour d'expériences différentes des autres BEF <i>(2010)</i>	

### Auto-évaluation de la qualité du partenariat

Sur votre bassin, diriez-vous que le partenariat et le travail en réseau sur le projet « prévention du décrochage et entrée dans la vie active » constituent une réponse efficace aux objectifs du projet ?

	2010	2011
Partiellement	7	4
Totalement		3
Total	7	7

Précision plus-value du partenariat:

	2010	2011
Meilleur connaissance des partenaires (rôles, missions, offre de service...)	3	3
Non réponse		2
Une amélioration de l'organisation de chacun pour répondre aux objectifs		2
Mise en place de rencontres		1
Invitation des jeunes inconnus des structures		1
Meilleur maillage du territoire		1
Une efficacité accrue au niveau du repérage et du suivi		1
Ouverture sur d'autres partenaires		1
Une formalisation des partenariats	2	
Amélioration du repérage	2	
Réponse coordonnée à la prise en compte du décrochage	1	
Autre	2	
Total/ réponses		10

Diriez-vous que pour cette deuxième année d'expérimentation, le partenariat et le travail en réseau s'est renforcé et a gagné en efficacité ?

2011	Effectifs
Totalement	4
Partiellement	3
Total	7

Arguments sur l'évolution et le renforcement du partenariat :

2011	Effectifs
CF relevé de conclusions 01-07-2011 : points positifs	1
la non implication d'établissements scolaires et la non présence d'un coordinateur de BEF ne permet plus d'avancer	1
les différents partenaires jusqu'alors n'avaient pas de contacts, maintenant ils se rencontrent et ont des actions et des objectifs communs.	1
Meilleure connaissance des acteurs et des partenaires Cependant, aucune mobilisation, ni réponse des établissements privés, d'une mission locale et du CFA	1
Mise en place d'un protocole améliorant le suivi des jeunes par la prise de rendez-vous immédiatement et en permettant de s'assurer de sa présence en rendez-vous. Echanges d'informations et de contact inter-structures facilitées en cas de besoins (	1
Plus de solutions proposées. Plus de jeunes repérés. Meilleure connaissance des autres structures. Davantage de partage d'informations.	1
Totalement mais du fait des nouveaux textes réglementaires parus (circulaires interministérielle sur la prévention du décrochage et nouveaux textes sur l'apprentissage impliquant de nouvelles organisations dans les CFA), des ajustements devront être	1
Total	7

## Le dispositif de repérage des jeunes décrocheurs

### Publics visés et outils de repérage développés/utilisés

Qui sont les jeunes que vous repérez ensemble ?

	2010	2011
Les jeunes « sans solution connue » (élèves scolarisés l'année N-1 et non scolarisés l'année N, ayant quitté l'établissement sans avoir achevé un cycle de formation et/ou sans avoir obtenu le diplôme)	6	7
Les jeunes « décrochés » (élèves qui ont quitté l'établissement depuis septembre 2009 et signalés comme tels par le chef d'établissement ou la mission locale (motif et date de sortie connus)	7	7
Les jeunes « en cours de décrochage » (élèves absentéistes mais toujours scolarisés)	6	5
Les jeunes « en rupture de contrat d'apprentissage »		4
Autres	4	1
Total/ réponses	23	24

Autres jeunes repérés :

	Effectifs
Apprentis en rupture de contrat <b>(2010)</b>	1
Jeunes absents depuis plus d'un mois et dont on n'a pu obtenir aucune nouvelle / Tout élève démissionnaire, quel que soit le motif (relance après 1 mois par le CIO pour suivi de la démission) / Elève exclu par le Conseil de Discipline, sans affectation ou ne s'étant pas présenté dans son nouvel établissement <b>(2010)</b>	1
Jeunes adultes <b>(2010)</b>	1
Les jeunes qui suivent des scolarités internes dans les établissements spécialisés <b>(2010)</b>	1
Jeunes sortant des ITEP, des foyers et des centres éducatifs fermés <b>(2011)</b>	1

À partir de quelles sources principales et de quelles données repérez-vous les jeunes en décrochage sur votre bassin ?

	2010	2011
Les données de la Mission locale (Parcours 3)	7	7
Les données des CIO	7	7
Les données de la MGI	7	7
Les données des établissements scolaires (fichiers des cellules de veille et de prévention du décrochage)		6
Les données des établissements d'enseignement agricole		4
Les données des CFA		4
Base élèves (Sconet)	3	2
Les données des établissements d'enseignement privé		2
Les données des établissements scolaires	6	
Autres données	2	2
Total/ réponses	32	41

Autres sources et données utilisées pour le repérage :

	Effectifs
Données de la Chambre des métiers: candidats à l'apprentissage en contact avec le CAD. <b>(2010)</b>	1
MEF Louviers, Pôle emploi, chambres consulaires <b>(2010)</b>	1
Elèves s'adressant à la Chambre de Métiers pour une recherche de contrat d'apprentissage <b>(2011)</b>	1
MFR <b>(2010)</b>	1

Ces données sont-elles « harmonisées », consolidées et remises en forme dans un outil commun ?

	2010	2011
Oui	3	5
Non	4	2
Total		7

Outil pour harmonisation et consolidation des données :

	Effectifs
1: Base de données constituée des listes CAD/ML/CIO-MGI, sur une année civile, mise à jour régulièrement et complétée d'informations sur la situation et les solutions définitives ou en cours proposées par chacune des structures. 1 liste pour chacune des tranches d'âge suivantes: 15-17 ans, 18-21 ans, 21-25 ans. 2: un outil de liaison entre les autres partenaires (établissements et le CIO). <b>(2010)</b>	1
Les informations sont transmises lors des réunions de suivi - pas d'outil commun. <b>(2010)</b>	1
Réunions de suivi des jeunes, croisement et consolidation des informations entre CIO/MGI/MI sans outil commun. <b>(2010)</b>	1
réflexion et élaboration en cours <b>(2011)</b>	1
sconnet SDO, SIEI <b>(2011)</b>	1
tableau mis en place depuis décembre 2009 cumulant les données des différents partenaires de manière régulière, environ une fois par mois, permettant le suivi des jeunes dans la durée et en actualisant les informations tout au long de l'accompagnement <b>(2011)</b>	1
Tableaux statistiques non nominatifs et données locales synthétisées qui permettent de qualifier les jeunes et quantifier les accompagnements proposés <b>(2011)</b>	1
Tableur Excel <b>(2011)</b>	1

Une fois ces données harmonisées, de quelles informations disposez-vous ?

	2010	2011
Sexe	5	6
Dernier établissement scolaire et dernière classe fréquentés	6	6
Âge	6	5
Lieu de résidence	6	5
Diplôme obtenu et niveau de qualification	6	5
Date de sortie du dernier établissement fréquenté	6	5
Démarches engagées et réponses proposées au jeune au titre de la MGI	6	5
Démarches engagées et réponses proposées au jeune par le CIO	6	4
Démarches engagées et réponses proposées par la Mission locale	5	4
Projet du jeune (orientation, apprentissage, insertion)	5	4
Autre	1	2
Non réponse	1	1
Total/ réponses	58	51

Autres Informations disponibles :

	Effectifs
Démarche engagée pour une entrée en apprentissage (CAD) <b>(2010)</b>	1
Colonne : "solution" définitive : signature de contrat, scolarisation, emploi, dispositif ML (civis, cae, stages) Colonne : Date du premier contact <b>(2011)</b>	1
Problématique(s) repérée(s). Expérience(s) professionnelle(s). <b>(2011)</b>	1

Les modalités de transmission des informations (fiches navette par exemple) entre les partenaires du projet sur votre BEF sont-elles formalisées ?

	2010	2011
Oui	7	7
Total	7	7

Les partenaires du projet sur le bassin se sont-ils dotés de règles de confidentialité (usage des listes, transmissions des informations, etc.) ?

	2010	2011
Oui	7	5
Non réponse		1
Non		1
Total	7	7

### Le nombre de jeunes effectivement repérés

Pouvez-vous quantifier le nombre de jeunes repérés en commun sur votre bassin ?

	2010	2011
Oui	3	6
Non	3	1
Non réponse	1	
Total	7	7



Les jeunes repérés en commun sur votre bassin :

2011		Moyenne	Minimum	Maximum	Somme	Nombre de réponses	Sans réponse
1 <sup>er</sup> trimestre	Nombre total de jeunes décrocheurs repérés en commun	142,8	51	246	<b>714</b>	5	2
	Dont jeunes « sans solution connue»	117,5	3	212	470	4	3
	Dont jeunes « décrochés »	11,4	0	33	57	5	2
	Dont jeunes « en cours de décrochage	3	3	3	6	2	5
	Autres situations repérées	16,67	12	20	50	3	4
2 <sup>ème</sup> trimestre	Nombre total de jeunes décrocheurs repérés en commun	101,8	22	203	<b>509</b>	5	2
	Dont jeunes « sans solution connue	39,25	1	99	157	4	3
	Dont jeunes « décrochés »	30	3	61	150	5	2
	Dont jeunes « en cours de décrochage »	6	6	6	12	2	5
	Autres situations repérées	18,67	1	43	56	3	4
3 <sup>ème</sup> trimestre	Nombre total de jeunes décrocheurs repérés en commun :	66,6	13	182	<b>333</b>	5	2
	Dont jeunes « sans solution connue»	9	4	14	36	4	3
	Dont jeunes « décrochés »	20,8	1	48	104	5	2
	Dont jeunes « en cours de décrochage	3	2	4	6	2	5
	Autres situations repérées	135	135	135	135	1	6

2010		Moyenne	Minimum	Maximum	Somme	Nombre de réponses	Sans réponse
1 <sup>er</sup> trimestre	Nombre total de jeunes repérés en " décrochage " en commun	221,5	20	540	886	4	3
	- Dont jeunes " sans solution connue"	185	185	185	185	1	6
	- Dont jeunes " décrochés "	57	57	57	57	1	6
	- Dont jeunes " en cours de décrochage "	.	.	.	0	0	7
	- Autres situations repérées	.	.	.	0	0	7
2 <sup>ème</sup> trimestre	Nombre total de jeunes repérés en " décrochage " en commun	70,33	17	149	211	3	4
	- Dont jeunes " sans solution connue"	.	.	.	0	0	7
	- Dont jeunes " décrochés "	17	17	17	17	1	6
	- Dont jeunes " en cours de décrochage "	.	.	.	0	0	7
	- Autres situations repérées	.	.	.	0	0	7
3 <sup>ème</sup> trimestre	Nombre total de jeunes repérés en " décrochage " en commun	104	18	284	416	4	3
	- Dont jeunes " sans solution connue"	47	47	47	47	1	6
	- Dont jeunes " décrochés "	24	24	24	24	1	6
	- Dont jeunes " en cours de décrochage "	.	.	.	0	0	7

	- Autres situations repérées	.	.	.	0	0	7
--	------------------------------	---	---	---	---	---	---

Au-delà du dénombrement, avez-vous pu travailler ensemble sur l'analyse plus qualitative des motifs du décrochage ?

	2010	2011
Non	5	5
Oui	2	2
Total	7	7

Comment et dans quel cadre :

	Effectifs
Rencontres et échanges du groupe de travail du BEF. Les réponses développées, l'accompagnement vers la vie active (l'offre, l'accompagnement). <b>(2010)</b>	1
Création commune d'outils qualitatifs en cours d'exploitation et d'analyse <b>(2011)</b>	1
Echanges et analyses au cours des réunions mensuelles <b>(2011)</b>	1
L'analyse qualitative des motifs de décrochage fait partie des objectifs de travail pour 2011-2012 <b>(2011)</b>	1

## Les réponses développées, l'accompagnement vers la vie active (l'offre, l'accompagnement)

---

### 4.1 Réponses apportés

Le travail en partenariat a-t-il permis d'expérimenter de nouvelles formes d'accompagnement des jeunes en situation de décrochage ?

	2010	2011
Oui	6	7
Non	1	
Total	7	7

Si oui, pouvez-vous indiquer si l'innovation réside plutôt dans :

	2010	2011
La mobilisation et l'accueil des jeunes décrochés (prise de contact directe, accueil en petits groupes, désignation de référents, etc.)	5	6
L'activation plus rapide des réponses « ordinaires » que proposent les partenaires (CIO, Mission Locale, CFA, MGI, etc.)	5	5
L'approfondissement de la connaissance de la situation du jeune et de son projet personnel et professionnel (entretiens de situation, approche pluridisciplinaire de la situation du jeune, etc.)	5	3
Les formes d'accompagnement plus personnalisées et individualisées (tutorat, aide à la prise de contact direct, etc.)	2	3
Des actions totalement nouvelles (plateforme d'accueil, mise en place de parcours expérimentaux, etc.)		3
Le renouvellement des modes d'information sur les différentes options possibles qui s'offrent aux jeunes (ré-orientation scolaire, apprentissage, professionnalisation, etc.)	1	1
Des actions totalement nouvelles	2	
Autre	2	
Non réponse	1	
<b>Total/ réponses</b>	<b>22</b>	<b>21</b>

Présenter un type d'action que vous avez expérimenté :

2011	Effectifs
Non réponse	5
Assure ta rentrée en septembre -plateforme d'accueil - Pertinente Assure ton orientation en janvier et mai - idem plateforme d'accueil mais peu pertinente	1
Les plateformes d'accueil avec entretiens en binôme ( CIO-ML, ou MGI- ML) complétées par des ateliers sur l'alternance. 219 jeunes invités sur 3 journées de plateforme: 35 jeunes présents soit un peu moins de 16% de taux de présence sachant qu'au	1
<b>Total</b>	<b>7</b>

## Le nombre de jeunes effectivement concernés

Pouvez-vous quantifier sur la période le nombre de jeunes à qui vous avez effectivement proposé une réponse en commun ?

	2010	2011
Non	6	5
Oui	1	2
Total	7	7

Les jeunes à qui vous avez effectivement proposé une réponse en commun :

(2010 : Pas de données de disponibles)

201  
1

		Moyenne	Minimu	Maximu	Somme	Nombre de réponses	Sans réponse
1 <sup>er</sup> trimestre	Nombre total de situations examinées en commun ayant donné lieu à une proposition	24	19	29	48	2	5
	Dont jeunes « sans solution connue »	29	29	29	29	1	6
	Dont jeunes « décrochés »	19	19	19	19	1	6
	Dont jeunes « en cours de décrochage »	.	.	.	0	0	7
2 <sup>ème</sup> trimestre	Nombre total de situations examinées en commun ayant donné lieu à une proposition	7	5	9	14	2	5
	Dont jeunes « sans solution connue »	5	5	5	5	1	6
	Dont jeunes « décrochés »	9	9	9	9	1	6
	Dont jeunes « en cours de décrochage »	.	.	.	0	0	7
3 <sup>ème</sup> trimestre	Nombre total de situations examinées en commun ayant donné lieu à une proposition	6,5	2	11	13	2	5
	Dont jeunes « sans solution connue »	2	2	2	2	1	6
	Dont jeunes « décrochés »	11	11	11	11	1	6
	Dont jeunes « en cours de décrochage »	.	.	.	0	0	7

Sur le total de jeunes accompagnés, êtes-vous en mesure d'estimer le « délai moyen de réponse » (temps écoulé entre le repérage de la situation en équipe partenariale et le moment où le jeune est réinscrit dans une structure/action/parcours) ?

	2010	2011
Non	5	5
Oui	1	2
Non réponse	1	
Total	7	7

Estimation du délai de réponse moyen de prise en charge :

	Effectifs
15 jours en septembre (2010)	1
10 jours (2011)	1
2 mois (2011)	1

Appréciation de la réduction du délai :

2011	Effectifs
Non réponse	3
oui	3
Oui le protocole effectue un suivi efficace	1
Total	7

Avez-vous mis en place des démarches et/ou des outils de suivi qui vous permettent d'identifier les résultats de ces actions auprès de chaque jeune (suivi de cohorte, prise de contact à 3 mois, bilans en cas de tutorat.) ?

	2010	2011
Oui	2	4
Non	4	3
Non réponse	1	
Total	7	7

Précisions démarches et/ou des outils de suivi mis en place :

2011	Effectifs
Non réponse	2
Absences aux rdv et suivis en cours	1
Actualisation tous les deux mois	1
Age	1
date de sortie	1
le travail du BEF mise sur la prévention du décrochage précoce.	1
origine scolaire	1
Pas encore d'outils formalisés au titre de l'expérimentation ; chaque partenaire a des outils spécifiques	1
Propositions de type: accompagnement ou non , solutions définitives type contrat, rescolarisations	1
sexe	1
<b>2010</b>	<b>Effectifs</b>
1: Démarche volontaire vers une structure et prise en charge dans le cadre d'une action provisoire (ML): accompagnement effectif.	1
2: Contact ou entretien débouchant sur une solution durable: emploi, scolarisation, prise en charge MGI, signature de contrat.	
3: pas de solution et pas de prise en charge	
Affectés ou non / Solution effective dans un tableau récapitulatif	1
Un protocole de repérage a été mis en place (diminution du délai d'errance et du délai de prise de contact).	1

#### 4.3 Le travail en commun

Le travail en commun autour des réponses à apporter aux jeunes décrocheurs a-t-il selon vous permis de modifier les modes d'action habituels, et de faire évoluer les pratiques des intervenants ?

	2010	2011
Oui	5	6
Non	1	1
Non réponse	1	
Total	7	7

Les évolutions constatées concernant les modes d'action :

2011	Effectifs
	Non réponse
	1
	Accueil en commun de jeunes
	1
Assurer une veille informative dans chaque structure, actualisation des connaissances de chacun, recherche d'amélioration permanente concernant la procédure initialement mise en place, sur les outils partagés.	1
	Circulation de l'information argumentée plus rapide
	1
Elaborations de parcours multi partenariales, facilitation des échanges, communication écourtée, réorientation vers les partenaires des jeunes mieux intégrée à une démarche coordonnée	1
Meilleure prise de conscience des équipes sur l'intérêt d'échanger et d'apporter des solutions concrètes le plus rapidement possible.	1
	mise en relations des différents partenaires qui ne se rencontraient pas avant.
	1
<b>2010</b>	<b>Effectifs</b>
Favoriser la circulation des informations entre les différents partenaires du bassin (justice, santé...) et les chefs d'établissement.	1
Meilleure communication entre intervenants permettant une étude approfondie des situations des jeunes en commun.	1
Mise en place de fiches de liaison et d'un protocole. Meilleure connaissance des missions de chacun	1
Prise de conscience progressive du problème du décrochage au sein des établissements. Recherche de solution à l'interne. Nécessité d'un travail en amont dans et à la sortie des établissements	1
Prises de rendez-vous systématiques / Relance des jeunes / Chaque intervenant a une connaissance plus élargie des prestations possibles / la plateforme partenariale a permis de proposer: accueil et information en commun, entretiens en binôme/ Nouvelle prestation de la ML "Pôle Emergence de projet" / Mise en place d'un repérage informatisé dans Parcours 3.	1
Prises de rendez-vous systématiques / Relance des jeunes / Chaque intervenant a une connaissance plus élargie des prestations possibles / la plateforme partenariale a permis de proposer: accueil et information en commun, entretiens en binôme/ Nouvelle prestation de la ML "Pôle Emergence de projet" / Mise en place d'un repérage informatisé dans Parcours 3.	1

A decorative graphic on the left side of the page consists of several colored squares and dashed boxes of various colors (purple, green, orange, blue) arranged in a scattered pattern.

## Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse

Ministère de l'Education Nationale, de la Jeunesse et de la Vie Associative  
Direction de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de la Vie Associative

Mission d'animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse

95, avenue de France 75 650 Paris Cedex 13

Téléphone : 01 40 45 93 22

<http://www.experimentationsociale.fr>